EDITION QUOTIDIENNE — QUEBEC, SAMEDI, 6 SEPTEMBRE 1884 — 5e annee No 47

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

| | |
|---|---|
| Un an | $4.00 |
| Six mois | 2 00 |
| Trois mois | 1 00 |

L'abonnement est strictement payable d'avance, et l'envoi du journal équivaudra à un reçu et pourra être invoqué comme tel par les abonnés.

EDITION HEBDOMADAIRE

| | |
|---|---|
| Un an | $1 00 |
| Six mois | 0 50 |
| Trois mois | 0 25 |

# L'ELECTEUR

## JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

| | Par ligne |
|---|---|
| Première insertion | $0 10 |
| Autres insertions, si publiées tous les jours | 0 |
| Trois fois par semaine | 06 |
| Deux fois par semaine | 0 07 |
| Une fois par semaine | 0 08 |
| Avis de naissance,mariage ou décès | 0 25 |

Les annonces suivantes seront insérées pour un centin le mot :—Demande d'emploi—Demandes de Domestiques ou employés—Annonces pour chambres ou pension—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., devront être adressées à PLAMONDON & CIE. Bureau de l'ELECTEUR, 118 et 120, Côte Lamontagne.

PLAMONDON & CIE, Editeurs-propriétaires. — BUREAUX : 118 et 120, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC. — ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-chef

### LE VOILE NOIRE

*Suite et fin*

—L'eau, en dévalant, les a tout bonnement renfloués. C'est qu'ça traîne *dru*, allez, quand ça vous empoigne, l'courant ! Ils ont démarré tout d'suite jusqu'en haute mer *ous* qu'ils ont trouvé le calme,et *ous* que nous n'avons eu qu'à aller les quérir.

—Ont-ils au moins fait quelque chose pour la famille de ce malheureux ?

—Certainement. Et encore, ils ont organisé un'quête, qu'la p'tite sœur d'l'un d'eux, une gamine d'quatre ans,jolie comme un cœur, a faite dans tout l'Tréport et qu'a rapporté pusd'dix-huit cent francs. Mais qu'voulez-vous ? ça n'a pas rendu l'homme à sa veuve.

—Hélas !......Alors vous disiez que le fils ?......

—Oui,Désiré, un brave garçon, sage,pas buveur; il n'avait qu'seize ans à c'moment là : il d'vint l'soutien d'toute la famille. Nous l'donnions en exemple à la jeunesse : un modèle, quoi !

Mais à vingt ans v'là que l'amour s'met à lui trotter en tête,et adieu !N'y a pu eu moyen d'raisonner.

—Il s'est épris d'une mauvaise femme ?

—Mauvaise n'est pas l'mot,parce que la Pascaline avait qué'qus sous.C'était la fille de Chenavard, le boucher qu'est établi là-bas, près du télégraphe.Seul'ment,personne n'aurait voulu d'elle parc'qu'on disait qu'sa mère était d'venue folle pour avoir un peu trop l'vé l'coude, surtout pendant sa grossesse, et qu'sa fille finirait d'même.Et puis l'père nétiont pas aimé. Son état l'avait un peu endurci, et on pouvait êt'sûr que quand y avait un méchant coup à donner il était d'la partie. Il avait eu plusieurs affaires louches ......Enfin, on n'l'aimait pas.

—Elle était jolie, cette jeune fille ?

—Comm'ça ! Un peu maigrotte,pâlotte......moi j'l'iaura s pas aimée pour moi.

Elle avait quinze ans et un drôle d'caractère. Ell'se sauvait quand on am'nait les bêtes à l'abattoir d'son père. D'puis l'temps, c'pendant elle avait pu s'y faire......... Elle courait sur la falaise au point qu'une fois elle s'est allée trouver mal d'faim et d'fatigue là-haut, à la porte du Sémaphore. Elle n'était propre à rien qu'à chanter: Ah ! ça, elle chantait tout d'même bien ! Puis, quand elle avait roucoulé, ell's'mettait à pleurnicher !

—Un cas de névrose ? C'est rare au bord de la mer, fis-je à part moi et à demi-voix.

—Comment qu'vous dites ? Un nez rose ?fit avec un étonnement mon brave homme qui avait mal compris.

—Mais non, père Baptiste;allez toujours. Je me suis fait une réflexion.

L'ancien maître nageur me regarda avec une défiance sournoise et reprit:

—V'là donc Désiré qu'épouse c'te fille malgré l'opposition d'sa mère et les conseils qu'nous lui donnions tous.

Une fois mariées, ça n'a pas été bien avec la famille du mari. Les Lecler n'ont jamais pu supporter la Pascaline: c'était des disputes, des reproches à n'en pas finir. Et puis, vous savez, dans nos pays on aime les femmes solides ! Celle-là, avec ses grands yeux qui lui mangeaient la figure, n'avait point d'sang.Son moutard a vécu quinze jours, et......

—Elle avait donc eu un enfant ?

—*Un* avorton !...Et pas d'lait ! L'docteur B.ot a dit, du reste, qu'c'était une grâce du bon Dieu d'l'avoir pris, et qu'elle n'en aurait p'us d'aut'es.

—De quoi ?

—Des enfants donc ?

—Alors, elle était malade ?

—Paraît. Faut croire ! V'là donc la mère Lecler qui voyait l'pauv'e nom d'son homme perdu à cause de c'te propre à rien d'bru. On tient à ça, vous savez, ici. Nous avons des familles de pêcheur qui ont deux ou trois cents ans d'existence.Moi qui vous parle, je sais r'monter jusqu'au père de mon grand'père. Ça a même été quelqu'un, parce qu'il est allé dans les temps à Paris avec un grand marin qui s'appelait Duguay-Trouin. Paraît qu'le roi qui régnait à c'moment-là était un soleil.

Je ne pus m'empêcher de sourire de la naïveté du bonhomme ; puis, voyant qu'il allait s'égarer dans ses souvenirs personnels, je le ramenai à son sujet :

—Et le jeune mari, dis-je, aimait-il toujours sa femme ?

—J'crois ben. Quand l'rentrait d'la pêche et il y voyait les yeux rouges, fallait entendre les scènes qu'i f'sait à sa mère ! Si bien qu'i n'a pas tardé à se brouiller avec elle. J'sais ben qu'la mère Lecler n'est pas toujours commode,mais la Pascaline aussi, d'puis la mort d'son *fieu*,était toute drôle, surtout avec les moutards Y'avait pas à dire, el'd'venait folle !

Ah doux Jésus ! qu's'en allait partout disant la mère Lecler, si mes *garses* me réservent autant d'chagrin que l'fils, qu'la bonne Vierge m'le fasse mourir ! Jem'jett'rai sous l'chemin d'fer, aussi vrai qu'fait jour !

Alors, pour vous finir, v'là qu'un dimanche d'Fête Dieu—nous avions déjà des étrangers qui l'ont vu comme moi — la procession était descendue jusqu'à la jetée. V'là-ty-pas que c'te toquée d'Pascaline tombe sur les jeunes filles qui portaient la statue de Marie.

—Bah !

—Elle disait qu'la Vierge lui avait volé s'n enfant. Elle poussait des cris d'possédée ! V'là les p'tiotes qu'ont peur et qui lâchent tout, et c'te damnée qui s'acharne sor c'plâtre en essayant d'arracher l'enfant Jésus des bras d'sa mère.

Vous voyez ça d'ici ! m'sieur l'curé......j'en ris, ben qui n'y ait pas d'quoi.... m'sieur l'curé n'savait qu'devenir avec son bon Dieu dans les mains. Ça l'forçait d'garder sa dignité pendant qu'on lui démolissait sa bonne Vierge ! Nous, vous savez, n'étions pas contents. Les choses saintes,faut pas qu'on y touche, ça porte malheur !

Enfin Guillout,l'sergent d'ville, arrive,ramasse la femme à Lecler et la procession reprend sa marche jusqu'à la pointe d'la jetée, pour aller bénir la mer.

Guillout n'savait qu'faire d'la Pascaline en attendant l'retour d'son mari qu'était allé jusqu'à Dieppe, conduire des étrangers avec sa barque.

Personne, pas même l'boucher, n'voulait de c'te femme qui gémissait et semblait vouloir tomber *dure au mal.*

Ma fine ! l'sergent d'ville prit l'parti d'la fourrer dans une des caves d'la maison municipale.

Quand le soir, Désiré rentra et qu'les amis lui dirent la chose, fallait voir c'te colère ! On avait touché à sa Pascaline, pensez donc !Il aurait mangé Guillout et l's autres avec !

—Pauvre diable ! je le comprends.

—Tout d'un trait,en nous bousculant,il courut à la municipalité M'sieu l'maire lui fit rendre sa femme, mais—"écoutez-moi, Lecler",qu'i lui dit faut faire ramassea vot'folle. Faut la conduire à Rouen. J'vous r'command'rai au directeur des fous. Ça n'vous coût'ra pas cher,et vous s'rez plus tranquille,"

—Il avait raison, n'est-ce pas? C'est un bien digne homme,du reste, qu'm'sieur le maire.

—Enfin, père Batiste, enfin !...

—Bon, enfin, Désiré passa toute la journée du lend'main à essayer d'faire rev'nir à elle c'tidiote. Il lui parlait comme à un'enfant; il app'lait les amis pour voir si elle r'connaîtrait quéqu'un; il lui offrait tout c'qu'est possible pour manger et pou's'faire brave. N'y avaient pas moyen d'lui tirer un'parole d'raison.

Lui, i'pleurait comm'une bête c'qui lui fesait l'p'ud'peine,c'était d'voir qu'ell'n'le reconnaissait point.

Quand vint l'soir i'nous ficha tous à la porte, en nous montrant l'poing, parceque nous lui disions d'suivre l'conseil d'not'maire et d'la faire enfermer.

L'lendemain matin,nous l'guettions.Nous l'vîmes arriver, conduisant sa folle par la main comme une fillette. Il avait l'air très triste, mais décidé.

L'maire, qui s'en allait pour faire un mariage, l'ecoisa, et lui demanda s'il avait réfléchi à ses avis d'la veille,

—M'sieur l'maire, qu'lui répondit Désiré, quand nous nous sommes mariés, vous nous avez lu la loi : la femme doit obéissance à son mari et l'mari lui doit aide et protection.Pascaline m'a toujours obéi, j'dois la protéger. D'ailleurs m'sieur le curé nous l'a dit aussi bien qu'vous.

*L*'maire s'tuait à lui expliquer que l'cas n'avait pas été prévu et que m'sieur l'curé était l'premier à dire qu'fallait mett'chez les fous une femme qu'avait été sacrilège.

Lecler n'voulait rien entendre. Alors l'maire finit par s'fâcher et lui dit qu'si'n'voulait pas être raisonnable,i'l'frait enfermer,vu qu'on n'pouvait laisser courir l'pays une insensée qui s'en prenait d'préférence aux enfants.

Pendant tout c'temps-là, Désiré r'gardait la Pascaline qui n'entendait rien, mais qui l'regardait avec ses yeux qui,ma fine! étaient biaux. Alors i'la tira tout cont'lui et s'mit à rire......

—M'sieur l'maire, dit-il, Pascaline n'ira pas chez les fous. L'capitaine est maîtr'à son bord, pas vrai ? Eh ben ! moi j'suis l'patron d'ma barque et j'y emmène ma femme. Nous n'descendrons plus à terre, ça fait qu'vous n'aurez pas peur d'nous.

Il fit comme l'avait dit,m'sieur. Il alla chez lui, prit que'qu'bricoles pour la commodité d'sa femme, siffla son chien et largua *la* voile.

Il vivait au large, nous apportait à quai sa pêche que nous lui vendions au marché. I'recevait d'confiance son argent et s'en retournait en haute mer. Quand i'fsait gros temps, il abattait les agrès et s'abandonnait à la houle ou ben,s'il y avait trop de danger i'gagnait un port voisin plutôt que l'nôtre.

Pendant deux ans, il a marché comme ça. P'is une fois, il est resté une semaine sans s'montrer. On n'sait pas de quoi il a vécu. Sa femme était morte, il avait jeté son corps aux poissons.

Faut croire qu'il a gagné la folie d'son épouse,car il continue sa comédie même quand elle n'est plus là, si ben qu'personne n'y fait plus d'attention.

Le père Baptiste termina aussi sa narrrtion sans qu'un mot de pitié sortit de ses lèvres.

Cet homme,qui n'aurait pas jeté une pierre à un chien, me parlait froidement de ce drame poignant dans sa simplicité.

Je ne l'en blâmai pas cependant, car je me souvins à temps que les sentiments sont fils de l'éducation. Baptiste ne comprenait pas ces deux âmes qui, elles, s'étaient si bien compris s ! De plus les races laborieuses,nées sous l'âpre souffle des vents du Nord, ne font pas plus de cas d'un être faible que paresseux: tous deux sont inutiles

Nature ! tes enfants suivent tes lois et tes enseignements, car toi aussi tu abandonnes les chétifs,et tu réserves tes tendresses pour les forts !

GEORGES REGNAL

### PROPOS POUR RIRE

Un chef de bureau se plaint amèrement au directeur d'une grande administration des absences journalières d'un jeune employé qui laisse constamment sa besogne en souffrance.

—Nous avons patienté assez longtemps,monsieur le directeur, il faut absolument le renvoyer.

—Soit, dit le directeur ; faites-le appeler.

—Mais ,monsieur le directeur, il n'est pas là, puisqu'il ne vient jamais.

—Du moment où il ne vient jamais, fait le directeur, je suis désarmé. On ne peut renvoyer les gens quand ils n'y sont pas.

Correct !....

***

Chabanot rentre vers quatre heures du matin au domicile conjugal.

Le bonhomme est complètement ivre et madame son épouse lui fait une scène horrible.

—Allons, allons, bobonne,s'écrie-t-il,doucement, te fâches pas, j'ai bu un coup ce soir, c'est vrai; mais,à dix heures,je suis témoin en cour d'assises et il ne faut pas que la vérité soit altérée !

PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty-seven years' experience.
Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper. $3.20 a year. Weekly. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN Office, 261 Broadway, New York.

PAVILLON DU MUSEUM ROYAL

*Marché Montcalm, à la porte St-Jean*

Sparrow & Coleman, propriétaires et gérants

Ils viendront encore ! Aussi illustres qu'avant !

*SEMAINE COMMENÇANT LE 1er SEPTEMBRE*

COMPAGNIE GIGANTESQUE D'ARTISTES

Tout nouveau ! Nouvelles figures ! Nouveaux actes !

Deux représentations par jour. L'après-midi à 2 30, le soir à 8 heures.
Admission, 10 cts. ; sièges réservés, 20 cts.
4 juillet.

La Compagnie de Navigation RICHELIEU et ONTARIO

*LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE QUEBEC ET MONTREAL*

Cette magnifique ligne est composée des steamers de première classe suivants, savoir :

QUEBEC ET MONTREAL

Le *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, partira du quai Napoléon tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 5 heures P.M.
Le *CANADA*, capitaine R. Nelson, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 5 heures P.M. arrêtant aux ports intermédiaires et arrivant à bonne heure le matin.

*ENTRE MONTREAL et TORONTO*

LES STEAMERS

CORSICAN, ALGERIAN et CORINTHIAN

Un de ces steamers quittera, tous les jours excepté le dimanche, le Bassin du Canal à neuf heures, et Lachine à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à midi, pour

*TORONTO*

Et les ports intermédiaires opérant un raccordement direct à

*PRESCOTT et BROCKVILLE*

Avec les chemins de fer d'OTTAWA, PERTH ARNPRIOR, etc : à

*TORONTO*

Avec les chemins de fer qui conduisent à tous les points de l'Ouest.

On peut se procurer des billets de passage et des cabines chez R.Stoskin, en face de l'hotel St Louis et au bureau de la compagnie, quai St-André.

A. DESFORGES,

21 mai 1884.—6m

LES

PIANOS ET HARMONIUMS

*du plus grand succès, sont vendus par* BERNARD & ALLAIRE

*PIANOS DE CONCERT, carrés et droits. HARMONIUMS D'EGLISES, de SALONS et grands ORGUES à tuyaux.*

Nos pianos, nos orgues et Harmoniums ont acquis par leur INCONTESTABLE SUPERIORITE, la position la plus avancée parmi les meilleurs pianos, orgues et harmoniums du jour et sont le choix des grands pianistes qui ont obtenu un succès phénoménal devant le public pendant la dernière saison. *Son exquis, force immense, mécanisme sans défaut, fini parfait.*

Bernard & Allaire
*Editeurs de Musique.*
No 6. rue La Fabrique, Québec

Aussi en magasin, les meilleures MACHINES A COUDRE et à TRICOTER.
Seule agence des patrons de papier de la DOMESTIC PAPER FASHION CO, de New-York.
Réparation de Pianos, Harmoniums et de Machines à Coudre.

BERNARD & ALLAIRE.

G. I. BARTHE,

AVOCAT et C. R.
(Ci-devant J. P. pour Richelieu)
Bureau rue du Fleuve No 44, à Trois-Rivières, porte voisine de l'hôtel St-James et à Sorel, à l'hotel Piché

M. Barthe ayant fixé sa résidence aux Trois Rivières suivra régulièrement les termes de Cour de ce District et les Cours de Révision et d'Appel à Québec.
M. Barthe ayant fait des arrangements pour continuer son bureau à Sorel suivra régulièrement les termes du District de Richelieu. Les gens des Districts des Trois-Rivières et de Québec qui auront des affaires aux Trois-Rivières ou à Sorel pourront les lui confier.
M. Barthe sera à son bureau de 9 h. A. M. à Midi et de 2 h. P. M. à 4 h. P. M.
A part de cela on pourra le rencontrer à l'Hôtel St-James et pour les affaires de Sorel s'adresser à l'hôtel Piché.
Trois-Rivières, 17 juin.

Traverse de St-Romuald et Sillery

Le nouveau vapeur LEVIS
Capt. Desrochers, gérant

Le et après jeudi le terminal laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit :

| New Liverpool | Québec |
|---|---|
| 5 15 a m | 6 00 a m |
| 8 00 a m | 9 30 a m |
| 10 00 a m | 11 30 a m |
| 1 00 p m | 2 30 p m |
| 3 30 p m | 4 30 p m |
| 5 30 p m | 6 15 p m |
| LES DIMANCHES | |
| 2 30 a | 1 30 p m |
| 5 00 p m | 3 30 p m |
| | 6 00 p m |

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.
Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec à 7 heures p. m.
mai 6m

CHEMIN DE FER
Quebec Central.

ARRANGEMENTS D'HIVER
A PARTIR DE
LUNDI, LE 30 JUIN 1884

Les convois circuleront comme suit

| | Malle | Mixte | Fret |
|---|---|---|---|
| Départ de Sherbrooke pour Jonction Beauce, Lévis et Québec | A.M. 7 45 | ........ | A.M. 7 00 |
| Arrivée à Jct. Beauce | 11 55 | ........ | P.M. 4 00 |
| Arrivée à Lévis | P.M. 2 10 | ........ | ...... |
| " à la Trav. Lévis | 2 30 | ........ | ...... |
| Départ de Québec pour Jonction Beauce Sherbrooke et différents endroits de la Nouvelle Angleterre | Malle | Mixte | Fret A. M. |
| Départ de la traverse de Lévis | 1 45 | ........ | |
| Départ de Lévis | 2 15 | ........ | |
| Arrivée à Jct. Beauce | 4 10 | ........ | |
| Départ de Jct. Beauce | 4 12 | ........ | 6 50 |
| Arrivée à Sherbrooke | 8 20 | | P.M 3 00 |
| Départ de Lévis pour St-Joseph | ........ | P. M. 4 00 | ........ |
| Arrivée à St-Joseph | ........ | 8 10 | ........ |
| Départ de St-Joseph pour Lévis | ........ | A. M. 6 00 | ........ |
| Arrivée à Lévis | ........ | 10 00 | ........ |

Les convois marchent sur le temps dit Eastern Standard."
Quinze minutes sont accordées pour le rafraichissements à Jonction de Beauce.
Le Québec Central est l'unique voie de communication avec les célèbres mines d'or de la Chaudière; c'est aussi la ligne la plus directe entre Québec, Boston, et toutes le stations dans la Nouvelle Angleterre.
Raccordements à St Henri Jonction avec l'Intercolonial pour Halifax, St Jean et tout autre point dans les Provinces Maritimes; à Québec, avec le chemin de fer du Nord et tous autres points en haut de Québec ; aussi avec la Cie des steamboats du St Laurent pour le bas du fleuve et le Saguenay.

J. R. WOODWARD,
Gérant-général.

Bureau général des billets, en face de l'hôte St Louis.

Ligne Dominion — SERVICE DES PASSAGERS

Les magnifiques Paquebots le VANCOUVER, le SARNIA et l'OREGON, feront le service tous les quinze jours entre Québec et Liverpool aux dates suivantes :

DE QUEBEC

| | | |
|---|---|---|
| *LE VANCOUVER* | 12 | juillet |
| *L'OREGON* | 26 | " |
| *LE SARNIA* | 9 | aout |
| *LE VANCOUVER* | 23 | " |

A bord de ces paquebots, les salons, salle de musique, cabines, fumoir, bains, sont au milieu du vaisseau, dans l'endroit où il y a moins de secousses à ressentir, et sont montés avec luxe.

*ON NE TRANSPORTE PAS LE BETAIL.*

Tarif de Québec : Cabine, $65 et $80. Billet de retour, $117 et $144. Intermédiaire, $40. Le tarif d'entrepont est des plus modérés.
S'adresser à
Wm. M. MACPHERSON
Agent.
75 rue Dalhousie, Québec.

3 juillet 6m

SAGUENAY

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

1884 1884

Vapeur pour le Saguenay, Tadousac, Cacouna, Rivière du Loup et la Malbaie

*A partir du 20 courant, les célèbres vapeurs de première classe SAGUENAY, Capt. M. Lecours, l'UNION, Capt. Alex. Barras, partiront du Quai St-André comme suit :*

Les MARDIS et VENDREDIS à 7.30 A.M. —Le *SAGUENAY* pour Chicoutimi et la Baie des Ha ! Ha ! faisant escale à la Baie St-Paul la Malbaie, la Rivière-du-Loup et Tadousac.
Les MECREDIS et SAMEDIS, à 7.30 A.M. —L'*UNION* pour Chicoutimi et la Baie des Ha ! Ha ! faisant escale à l'Ile au Coudres, Eboulements, la Malbaie, le Cap à l'Aigle (lorsque le chose sera possible), la Rivière-du-Loup, Tadousac et l'Anse St-Jean.
Ils partiront de la Rivière-du-Loup :—pour le Saguenay à 5 h. p.m. le même jour, et pour Québec les Mercredis, Jeudi et Samedi à 5 h. p. m. et le dimanche à 7 heures p.m.
BILLETS EN VENTE et cabines réservées, au bureau général de billets, en face de l'Hôtel St-Louis, au bureau de navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André, et à bord des bateaux,

A. GABOURY,
Secrétaire.

On se propose de mettre un troisième bateau sur la ligne au commencement de juillet. Avis sera donné prochainement.
30 juin 1884

Traverse de l'Isle d'Orleans

Le vapeur ORLEANS
Capt. Bolduc

A partir du 1er Mai inclusivement, fera ses voyages comme suit jusqu'à nouvel avis; le temps et les circonstances le permettant.

LAISSERA

| L'ILE | QUEBEC |
|---|---|
| 5 30 a m | 6 30 a m |
| 8 00 a m | 9 15 a m |
| 10 00 a m | 11 30 a m |
| 1 30 p m | 2 30 p m |
| 3 30 p m | 4 30 p m |
| 5 30 p m | [illegible] |
| LE DIMANCHE | |
| 11 30 p m | 1 00 p m |
| 1 45 p m | 2 30 p m |
| 4 30 p m | 5 15 p m |
| 6 00 p m | |

Touchera à St-Joseph en allant et venant. Les jours de fête, un voyage se fera de l'Ile à Québec à 8 h. du matin.
1er mai 1884

*Maison Jacques - Cartier*

MAGASIN DU BON MARCHE

GROS ET DETAIL

No 58, rue de la Couronne et 2_0, rue des Fossès, St-Roch, Quebec

Notre département de Marchandises de taill est des plus riches et le plus complet, mieux assorti qu'il soit possible de trouver à Québec. Notre département de tailleurs, situ sur la Rue des Fossés, de première classe. Notre département de Modiste au 2nd Etage ne laisse rien à désirer. Est le mieux assorti et le plus riche qu'il soit possible de trouver.

H. GAGNON & CIE.

22 janv. 1884.

AU JARDINIER CANADIEN

MAISON TURCOTTE & LABRECQUE

4, RUE ARTHUR, 4

Seuls représentants, à Québec, des principales fabriques de CONSERVES ALIMENTAIRES de l'Ouest et de l'Est.
En POBANS, VERRE, FERBLANC, CARTON, de toutes dimensions, ou dans tout autre logement SEAUX et BARILS.
Hygiène, Transparence, Débouchag facile, absence de goût de fer, emploi de Pobans.
Comprenant les variétés suivantes :

DE L'EST :
Homards frais cuits, Saumon, Maquereau et Sardines.

DE L'OUEST :
Fruits de toutes espèces, tel que: Pêches, Fraises, Ananas, Framboises, Prunes, 6 variétés, Cerises, Pommes, 12 variétés, Maïs, Citrouilles, petits Pois, 6 variétés.
Marinades assortis en tous genres, Flacons divers grandeurs, au gallon, en barils de diverses dimensions.

Sauce et Catsup assortis, spécialités de Champignons et Tomates.
Gelées à tous fruits et miel, en Pobans de divers logements.
Viandes préparées et Soupe, assortis pour Lunch et Picnic-Nique.
Liqueurs de tempérance, Cigars domestiques des meilleurs fabricants, aussi de la Havane, France, Belgique, etc.,etc. Conserves alimentaires françaises : Petits Pois, Artichauds, Asperges, Champignons, Truffles, Pâté de Foie Gras, etc., Fruits au jus et à l'eau de vie.

Seuls agents, à Québec, des célèbres COFFRES DE SURETE de G Chapleau, Montréal.
Représentant la célèbre Manufacture de SAVONS Rodger, Maclay & Cie, de Toronto, Buanderie et Toilette. Défiant toute compétition.
N. B.—Les clients trouveront à cet établissement tout autant d'avantage qu'en achetant directement des fabricants, les arrangements spéciaux ayant été faits à cet effet.

TURCOTTE & LABRECQUE.
4,rue Arth

25 Juillet 1a

BIERE ET PORTER LABATT

DE LONDRES

POUR LA SAISON D'ETE

Pendant la saison des chaleurs d'été j'attire l'attention spéciale du public à l'usage de la CELEBRE BIERE ET PORTER DE LA MAGNIFIQUE BRASSERIE DE JOHN LABATT DE LONDRES,qui ne le céde en rien à la plus importante brasserie de tout l'Amérique,que je puis en toute confiance recommander comme étant le breuvage le plus fortifiant et le plus favorable à la santé.
Les nombreux certificats des meilleurs professeurs de chimie l'atestent et les premiers prix, diplômes et médailles d'or remportés aux grandes expositions universelles de Philadelphie, Australie, et Paris, LA SEULE BIERE CANADIENNE QUI A REMPORTE DES PRIX A CETTE EXPOSITION EN SONT LA PREUVE. Des juges compétents et les connaisseur déclarent que cette CELEBRE BIERE ET PORTER LABATT DE LONDRES EST SUPERIEURE EN PURETE ET EN QUALITE A TOUTE AUTRE EN CANADA et même prétent lent qu'elle peut être comparée avantageusement à toute bière et porter importée.
Faites-en l'essai demandez à vos épiciers et à votre vendeur de la CELEBRE BIERE ET PORTER LABATT DE LONDRES, n'en prenez pas d'autres, défiez-vous des contrefaçons et des subtitutions.

N. Y. MONTREUIL,
SEUL AGENT, 179 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

3 juin 3m

DEMENAGE

Fortin & Belanger

Informent leurs amis et les acheteurs généralement que leur établissement est maintenant transporté au

No 14, rue St-Joseph, St-Roch

porte voisine de M. Geo. Binet, cordonnier. Vu ce changement, et pour mériter la continuation du patronage de leurs pratiques et des acheteurs, ils vendront à une grande réduction toutes leurs marchandises. Ils offrent en ce moment de bons cotons jaunes à 4, 5 et 6 cts. Cotons blancs à 6 et 8 cts, 36 pouces, circulaire en caoutchouc à $1.00, valant $1.80. Leur assortiment pe Tweeds, Drap Serge, dont ils ont toujours fait une spécialité est des plus compelt et à très bas prix.
De plus affin d'engager les acheteurs à visiter leur nouvelles établissement ils donneront gratis pour quelque temps à tous ceux qui acheteront pour 1 00 et audessus, un billet de loterie avec lequel l'on pourra gagner de bons et beaux effets.
Tout les billets sont bons.
Essayer votre chance au No 114 Rue St Joseph.

FORTIN & BELANGER

NE LISEZ PAS CECI:

Dernier grand succès

OBTENU PAR LA

PEINTURE CAOUTCHOUC

DE

A. A. WILSON & Cie

Les agents d'assurances sont prêts à assurer les bâtisses recouvertes de ◆ comme des risques de première classe. Prix : couleur noire, $1,00 par gallon ; et brune, $1,10 le gallon ; couleur de vin, $1,25. Un gallon de cette peinture couvrira [illegible] bardeau scié, 150 à 200 pieds ; sur tôle et ferblanc, 500 pieds. [illegible] couleurs jaune français, ardoise, blanche et autres couleurs, à $2,00 par gal ou impérial. Un peinture couvrira 500 pieds sur bois plané.
Peinture garantie pour ce qu'elle est représentée et si l'acheteur est pas [illegible] argents et dépenses seront remboursés. Toujours en main [illegible] en baril [illegible] térébentine, [illegible] couleurs, huile [illegible]
219 [illegible] 8 Pa e Jacque [illegible]
[illegible] 5 cts la lb. [illegible] $3 50 la douz
A. A. WILSON & Co., Manu

S'adresser chez Beaudet & Chinic.
14 avril [illegible]

L'ELECTEUR

[illegible] et Beldomacaire

ORGANE DES LIBERAUX DU DISTRICT DE QUEBEC.

| | |
|---|---|
| Un an | $4.00 |
| Six mois | 2.00 |
| Trois mois | 1.00 |

Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

ANNONCES NOUVELLES

Carrosse a vendre
Grande excursion
Philéas A. Corriveau
Dernier grand pelérinage
A vendre.—G. G. Stuart
Pelérinage a St-Anne et St-Michel
Course sur l'hippodrome St-Charles.
Dernier pelérinage de l'été.—Capt. Bernier.
Faience, vaisselle, Verreries—Renaud & Cie.
Servante demandée—Mme Geo. Stewart, jr.
Pavillon du Museum Royal.

QUEBEC 6 SEPTEMBRE 1884

LE

# Scandale Mousseau

*REVELATIONS COMPLETES*

L'accusation—Le Contrat—Lettres et Dépêches—Les efforts des commissaires conservateurs pour empêcher la preuve—Résignation de MM. Joly et Robidoux—Etat des sommes payées par le gouvernement à Charlebois pour ameublement de la salle provisoire du parlement mis en regard de l'état du coût réel de cet ameublement—Les commissaires ferment la bouche des témoins et Charlebois ferme les portes.

Tous les détails de cette affaire scandaleuse viennent d'être mis en brochure.

Prix 5 cts l'exemplaire, 50 cts la douzaine ou $4 le cent.

S'adresser au bureau de l'*Electeur*.

## A propos de coalition

Certains journaux ministériels font grand bruit parce que M. Benj. Trudel a déclaré à Montréal que les rédacteurs de l'*Electeur* étaient en faveur d'une coalition. Parmi ceux qui affectent d'être les plus scandalisés, l'on remarque le *Journal de Québec*.

En faisant cette déclaration, M. Trudel n'a appris rien de neuf au public. Car à l'époque où il a été question de coalition, l'*Electeur* s'est carrément prononcé en faveur de ce mouvement; il a endossé la position prise par M. Mercier et ne le regrette point aujourd'hui.

C'est donc faire une preuve d'une insigne mauvaise foi que de vouloir faire croire maintenant que les écrivains de l'*Electeur*, en travaillant en faveur de la coalition, le faisaient en cachette.

Pas du tout. Il suffit de consulter notre journal pour voir que dans le temps nous avons écrit dans ce sens.

Mais la coalition que nous voulions n'était pas du tout du genre de celle de M. Flynn, qui a honteusement trahi ses chefs en passant à l'ennemi. Non! nous étions en faveur d'une coalition dans laquelle le parti libéral aurait eu la prépondérance et nous nous ne nous séparions pas de nos chefs.

Où donc est le grand crime dans une pareille conduite? Si nous sommes si coupables, que faut-il penser des conservateurs qui pensaient comme nous et qui voulaient la coalition?

M. Chapleau était favorable à la coalition, c'est lui qui a entamé les premières négociations. Il figure dans le cabinet fédéral à côté, sinon au-dessus de sir Hector. Pourquoi le *Journal* et le *Courrier* supportent-ils ce gouvernement?

Pourquoi ne blâment-ils point la conduite de M. Chapleau? Du reste celui-ci n'était pas le seul conservateur qui fût de cet avis.

Si l'on fait jamais des révélations complètes au sujet de la coalition, il sera constaté que de hauts dignitaires ecclésiastiques étaient favorables à la coalition, qu'ils ont même, en prévision de cet évènement, demandé certaines déclarations au sujet de l'éducation.

Comme on le voit donc, les rédacteurs de l'*Electeur*, s'ils méritent le pilori, seront exécutés en bien bonne compagnie.

Nous voulions la coalition pour éviter l'avènement au pouvoir de la gent hermaphrodite des castors; nous consentirons encore à n'importe quels arrangements pour empêcher ces bêtes malpropres de salir de leurs queues les banquettes ministerielles. Il faut prendre contre ces gens-là les mêmes mesures que pour éviter le choléra.

Voilà notre pensée. Elle est assez claire pour faire disparaitre toute équivoque.

## La question de l'aqueduc

Il s'est élevé, hier soir, au conseil de ville un débat important au sujet du nouvel aqueduc. Le langage qu'y ont tenu tous ceux qui ont pris part à ce débat est bien de nature à confirmer encore davantage la confiance que les contribuables reposent dans le présent conseil.

Le comité de l'aqueduc ayant soumis le septième rapport de l'Ingénieur de la cité recommandant un nouveau paiement au contracteur de 50 par cent sur une somme de $89,000, les membres du conseil ont cru devoir s'y objecter énergiquement jusqu'à ce qu'ils aient obtenu de plus amples explications.

Les échevins Hearn et Vallière et les conseillers Duquet, Chambers et McWilliam firent remarquer que l'ingénieur de la cité avait déjà fait des rapports pour un montant de plus de $400,000 lorsque le prix de l'ouvrage tout entier tel que fixé au contrat est de $450,000 C'est-à-dire que l'ingénieur aurait fait des rapports pouvant faire *croire qu'à peu près* tous les travaux étaient terminés lorsqu'il n'y en a guère plus de la moitié de faits.

Le conseil a décidé en conséquence et avec beaucoup de raison de ne pas accepter ce dernier rapport de l'ingénieur, et nous l'en félicitons chaleureusement.

Quelle va être maintenant l'action du conseil pour obtenir les renseignements dont il a besoin dans les circonstances?

Nous prendrons la liberté de lui suggérer de charger un autre ingénieur disons M. F. X. Berlinguet, d'examiner les rapports faits jusqu'à présent au conseil.

## Nos calomniateurs encore une fois demasques

Depuis quelques jours, la *Vérité*, le *Journal des Trois-Rivières* et l'*Etendard*, c'est-à-dire toute la castorerie, publiaient en gros caractères la question suivante :

" La *Patrie* voudrait-elle nous dire si le M. Radolphe Laflamme, dont le nom figure dans les annuaires maçonniques comme *Junior Warden* de la loge Jacques-Cartier, est le M. Rodolphe Laflamme qui a été jadis ministre de la justice, qui s'est rendu célèbre par l'affaire de la *trappe* de Ste Anne, qui s'est signalé comme l'avocat de l'excommunié Guibord et qui est encore patron de la *Patrie* et l'un des chefs reconnus du parti libéral?"

Voici la réponse que l'hon. M. Laflamme vient d'adresser à l'*Etendard*.

On va voir que les commentaires sont inutiles.

Montréal, 4 septembre 1884,

M. le Rédacteur de l'*Etendard*,

Je viens de lire votre feuille d'hier qui reproduit un article de *La Vérité* dans lequel ce journal que je n'ai pas le plaisir de lire, demande à *La Patrie* de " dire si M. Rodolphe Laflamme, " dont le nom figure dans les annuai- " res maçonnique comme *Junior Warden* de la loge Jacques-Cartier est " le M. Rodolphe Laflamme qui a été " jadis ministre de la justice, qui s'est " rendu célèbre par l'affaire de la trap- " pe de Ste Anne, qui s'est signalé " comme l'avocat de l'excommunié " Guibord et qui est encore patron de " *La Patrie* et l'un des chefs reconnus " du parti libéral."

Permettez-moi de vous dire que cet article contient autant de faussetés que d'allégations. Je n'ai jamais vu d'annuaires maçonniques, où mon nom figure comme *Junior Warden* de la loge Jacques-Cartier ou d'aucune loge maçonnique et, s'il existe, cet annuaire a dû être imprimé par ou pour aider votre collaborateur Jean d'Erbrée dans sa polémique; l'imputation d'avoir participé dans l'affaire de la trappe de Ste Anne est une accusation dont vous, M. le rédacteur, ne pouvez ignorer la fausseté, après la déclaration faite par mes ennemis et la *Minerve* que je n'y étais aucunement mêlé. Quant à la plaidoirie dans la cause Guibord, vous savez mieux que personne que Guibord n'était pas excommunié et que ce fait a été constaté et établi par tous les tribunaux du pays et, je crois, reconnu depuis par les plus hautes autorités ecclésiastiques qui n'ont jamais depuis refusé la sépulture à aucun membre de l'Institut. Et je ne sache pas qu'aucune loi ecclésiastique ou civile interdise à un avocat la défense d'un excommunié.

Je ne suis pas patron de *La Patrie* et je crois que vous devez le savoir; je n'ai eu et je n'ai aucun rapport direct avec la rédaction de ce journal qui s'est déclaré journal indépendant, quoique libéral. J'ai abandonné depuis plusieurs années la carrière politique et je ne m'occupe d'affaires publiques que comme simple citoyen. Je ne suis donc pas un chef reconnu du parti libéral.

Maintenant, si vous ne croyez pas devoir rétracter les accusations que vous endossez, je vous informe que, n'étant plus dans l'arène politique, je ne suis pas disposé à laisser mes ennemis me calomnier impunément; je n'ai pas de temps à perdre pour leur répondre, et je vous fournirai l'occasion de prouver vos accusations.

L'écrivain de la *Vérité* pourra vous aider. Vous avez admis la nécessité de ce procédé d'un recours en justice contre vos adversaires auxquels vous faites une lutte de tous les jours, malgré votre position de journaliste, d'organe et de chef de parti: et vous reconnaitre que la nécessité est plus impérative pour un particulier en dehors de la vie publique.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur

R. LAFLAMME.

## La crainte de la presse

Le temps n'est plus où l'on pouvait traiter les journaux comme une vile marchandise et coter la presse à des prix ridiculement bas, comme du vieux fer.

On commence à comprendre que la valeur morale d'un journal est égale à celle de la part d'opinion publique qu'il représente.

Ces réflexions nous sont inspirées par les efforts, inouis dans nos annales, que font actuellement certains partis politiques pour s'emparer à prix d'or de la direction de journaux ennemis.

Ainsi, Sir Hector n'ayant pu réussir à fonder un organe à Montréal, ses amis ont eu l'idée d'acheter le *Monde*, Ils en offrent, dit-on, jusqu'à $35,000.

D'autre part, nos lecteurs ont déjà entendu parler *des démarches* de M. McIntryre, vice-président du Pacifique, auprès d'un des plus forts actionnaires du *Globe*. Le syndicat sent tellement la violence des coups que lui porte l'organe libéral d'Ontario qu'il veut à tout prix s'en rendre maître Le *Herald* de Montréal annonce aujourd'hui qu'en dépit des dénégations de la direction de *Globe*, M. McIntyre va réussir à se porter acquéreur de la majorité des actions.

Ces hardis coups de main, tout regrettables qu'ils soient au point de vue politique, n'en indiquent pas moins, comme nous le disions en commençant, que la presse a depuis quelques années pris énormément de valeur en ce pays.

### ACTUALITES

Nous commencerons lundi la publication d'un roman émouvant de Paul Mahalin, intitulée : *La belle limonadière.*

Avis aux amateurs de lecture intéressante.

Nous appelons spécialement l'attention du lecteur sur notre quatrième page d'aujourd'hui. On y trouvera une couple de colonnes de lecture saisissante sous le titre : *Une exécution à Hanoï.*

Les membres du cabinet provincial nient emphatiquement qu'il soit question de remplacer l'hon. Dr Ross par l'hon. juge Anger comme premier ministre.

Le *Progrès de l'Est*, journal conservateur, exonère complètement M. Mercier des accusations du Dr Martel.

" Au contraire, dit-il, dans le cas de M. Mercier, la preuve est concluante : il a reçu $5,000 des amis de M. Mousseau pour se désister de certaines conclusions de sa requête en invalidation, et sa conduite a reçu l'approbation préalable de ses propres amis. Où est le crime? Un avocat n'a-t-il pas le droit de dire à la partie adverse : J'ai une bonne cause contre vous; si vous voulez que je l'abandonne, donnez-moi tant et ça y est? Cela se pratique tous les jours, même parmi les célébrités de la cour, les C. R."

Cette manière d'envisager la question n'est pas strictement conforme aux faits; n'importe, elle prouve que le *Progrès* a des idées plus larges que ses confrères conservateurs, qui se voilent hypocritement la face devant des peccadiles et avalent avec une facilité étonnante les gros scandales que leurs chefs savent si bien leur servir.

Son Excellence le gouverneur-général et Lady Lansdowne viennent de lancer des invitations pour un grand bal qui sera donné le 11 à la citadelle.

L'hon. A. P Caron sera à Québec lundi.

Les citoyens et les officiers de l'artillerie de Garnison donnent cette après-midi à la Salle de musique un grand lunch au détachement britannique d'artillerie en ce moment dans nos murs.

Grâce au zèle et au tact déployés par le capt Roy et le lieutenant Stebenne—les principaux organisateurs—la fête promet d'être magnifique.

La salle est richement décorée et, avec ses trophées de sabres et baïonnettes, de canons à demi enveloppés dans les drapeaux, d'inscriptions etc., présente un coup d'œil ravissant.

Le banquet sera présidé par l'hon. C. A. P. Pelletier, C. M. G.

M. Eustache Germain, de St Basile, est nommé agent de l'*Electeur* pour le comté de Portneuf.

Lord Melgund, qui s'occupe activement de l'organisation de l'expédition des guides canadiens pour la campagne d'Egypte, vient d'offrir à M. O. Z. Hamel, de Trois-Rivières, la surintendance générale du contingent. M. Hamel a accepté. C'est le choix le plus heureux qu'on puisse faire.

Chaque homme recevra une somme de $10.

Le capitaine McRae, du 7e de London (Ont.) troisième officier en grade du contingent canadien, partira la semaine prochaine avec le premier détachement; le colonel Denison, premier commandant, partira la semaine suivante avec le reste des hommes.

Plusieurs citoyens de Québec partent ce soir pour Montréal afin d'assister à l'exposition provinciale.

Il est question depuis longtemps de fonder à Montréal, une bibliothèque publique.

Le projet parait devoir réussir.

M. le sénateur Ferrier a, parait-il, annoncé que $59,000 avaient été mis à la disposition des autorités du Collège McGill dans le but de fonder une bibliothèque publique à Montréal.

Le nom du généreux donateur n'est pas encore connu, vu les conditions qu'il a *mises à son don.*

L'une des conditions est qu'une somme semblable soit souscrite par d'autres personnes.

M. le Dr N. J. Pinault, de Minnéapolis, est en cette ville.

Les funérailles de madame Baldwin ont eu lieu, ce matin, à la Basilique.

Au nombre des passagers du *Polynisian* parti ce matin pour Liverpool, on remarque plusieurs jeunes ecclésiastiques.

M. René Labelle, fils de M. Cyrille Labelle de Sorel, va au séminaire de St Sulpice, à Paris, accompagné de M. Driscoll, de Poultney (Vermont).

M. Gustave Bourassa, fils de M. Napoléon Bourassa, de Montréal, va étudier la théologie à Rome; Mlles Bourassa, ses deux sœurs, l'accompagnent dans son voyage.

M. Alphonse Pouliot, de St Gervais se rend en Espagne, pour faire son noviciat chez les Dominicains.

M. Philippe Dorval, chef des pompiers de cette ville, est parti hier pour Chicago, où il va représenter Québec à une convention générale de tous les chef de brigade de l'Amérique du Nord.

M. l'abbé Bouchard, pendant deux ou trois ans missionnaire à Khartoum, Haute-Egypte, en était parti avant l'arrivée du général Gordon.

On dit que c'est lui qui sera l'aumônier des guides canadiens qu'on est en train d'enrôler pour l'expédition de secours.

### CONSEIL-DE VILLE

*(Séance d'hier soir)*

Etaient présents : Son Honneur le maire et MM. McLaughlin, Kaine, Gunn, Hearn, G. Guay, Béland, Barbeau, D. Guay, Plamondon, Rhéaume, Charleson, Delisle, Molony, Peachy, Rinfret, Vincent, Bourget, Duquet, Chambers, Vallière, McWilliams et Johnston.

L'échevin Hearn blâme sévèrement le comité des marchés pour avoir loué aux propriétaires du museum un terrain dans le quartier Montcalm et sur lequel il n'avait aucun contrôle et cela sans recourir aux formalités nécessaires en pareil cas.

L'échevin Vallière et les conseillers Molony et McLaughlin parlent dans le même sens.

L'échevin Bourget défend l'acte du comité des marchés.

Puis l'affaire est référée à ce comité.

On donne ensuite lecture de plusieurs lettres adressées au conseil. Un bon nombre de rapports du comité ont été présentés.

Conseiller McWilliam, rapport du comité des finances, recommandant la nomination d'un arbitre pour évaluer la propriété de la compagnie des Tramways de Québec.

Echevin Bourget, rapport du comité des marchés concernant l'inspection des viandes; autre rapport en faveur de la soumission F. X. Trudel pour restauration de la Halle Jacques-Cartier pour le prix de $285.

Echevin Guay, de la part du comité des règlements, un projet de règlement concernant le nettoyage des cabinets d'aisance pendant la nuit, dont première lecture.

Conseiller Peachy, divers menus rapports du comité des chemins, entre autres recommandation d'une nouvelle appropriation de $12 000 pour le département des chemins.

Conseiller Johnston, du comité de l'Aqueduc, rapport recommandant le paiement de 50 o/o sur la 7e évaluation partielle des travaux du nouvel aqueduc, soit $89,000

Une longue discussion s'est engagée là dessus : l'échevin Hearn fait observer que déjà $156,330 ont été payées à l'entrepreneur, que les travaux ne sont pas encore bien avancés.

Le conseiller Duquet est aussi d'avis de ne pas précipiter la décision du conseil au sujet de cette nouvelle demande de fonds.

La discussion a duré fort longtemps et l'affaire est finalement restée pendante.

On s'est ensuite occupé de diverses [illegible] affaires.

La séance est levée [illegible] minuit 30.

### L'ASSOCIATION ANGLAISE

*Rapport du comité de réception*

Le comité de réception s'est réuni hier après-midi à 4 h. 30 en l'hôtel-de-ville, sous la présidence du maire, pour recevoir le rapport suivant :

RAPPORT

*du trésorier H. M. Price, ecr., au comité de réception de l'Association anglaise.*

| | | |
|---|---|---|
| Total des souscription reçues | | $ 1,381 |
| Payé au " Russell" | $1,025.00 | |
| " au *Chronicle*, pour impression d'un pamphlet | 54.00 | |
| Dépenses des secrétaires, frais de voyage à Montréal, télégrammes etc | 17 22 | |
| Payé à C. Lantier, agent, pour commission 5 o/o | 16 42 | |
| Payé pour musique du 8e sur la terrasse | 12 50 | |
| Payé pour musique de la Batterie A au diner | 10 00 | |
| Balance remise à la Corporation de la cité de Québec | 245 86 | |
| | | $1,381 |

Il a été résolu à l'unanimité que l'encaisse de $245.86 soit réunis à la corporation.

On a aussi adopté sans opposition les résolutians suivantes :

" Proposé par M. H. Price, Esq., appuyé par W. D. Campbell, Esq : que le comité doit remercier et remercie le maire et la corporation pour avoir aussi libéralement voté une somme de $500 pour la réception des membres de l'Association anglaise.

" Proposé par le conseiller Chambers, appuyé par John Laird, écr., que le comité doit remercier et remercie Son Honneur le Maire pour son habileté, sa patience et son assiduité à la présidence des réunions du comité; H. M. Price, écr., pour son précieux concours comme trésorier; M. le Dr Harper et Robert Campbell écr., pour leur zèle dans l'accomplissement de leur rude tâche comme secrétaire et assistant-secrétaire.

" Proposé par l'hon. John Hearn, appuyé par le Dr Marsden : que le comité doit remercier et remercie cordialement M. le major James Patton, E. T. D. Chambers, M. Ernest Pacaud et M. le capitaine Morgan pour le précieux services qu'ils ont rendus en prenant des souscriptions à la caisse de réception.

Voici la liste complète des souscripteurs :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Corporation de Québec | $500 | man | 5 |
| Col Rhodes | 50 | F H Andrews | 5 |
| Wm Rae | 50 | T H Thomson | 5 |
| R R Dobell & Co | 25 | W A Griffith | 5 |
| Hon. Jas. G. Ross | 25 | J A Maguire | 5 |
| Hall Bros & Co | 25 | Félix Carbray | 5 |
| Willis Russell | 25 | P A Shaw | 5 |
| H. J. Beemer | 25 | F Holloway | 5 |
| Hon I Thibaudeau | 25 | John Lemesurier | 5 |
| Hon D A Ross | 20 | C & W Wurtele | 5 |
| E J Price | 20 | Rév E I Rexford | 5 |
| Hon F Langelier | 20 | R Campbell | 5 |
| P Garneau, fils & Co | 20 | P Huot | 5 |
| Dr Roy | 15 | W G Wyatt | 5 |
| Jos Hamel & Frères | 10 | R M Stocking | 5 |
| John Burstall | 10 | Hon John Hearn | 5 |
| Andrew Thompson | 10 | F DeLille | 5 |
| Smith, Wade & Co | 10 | W McWilliam | 5 |
| Whitehead | 10 | John M. Harper | 5 |
| Jas Gibb | 10 | John Brown | 5 |
| John J Foote | 10 | Hon juge Chauveau | 5 |
| Owen Murphy | 10 | P Vallière | 5 |
| W M Macpherson | 10 | Colonel Baby | 5 |
| Robert Hamilton | 10 | Joseph & Sons | 5 |
| Joseph Shehyn | 10 | Colonel Pope | 5 |
| Hon J Blanchet | 10 | Lieutenant-Colonel Duchesnay | 5 |
| J M LeMoine | 6 | Hon juge Caron | 5 |
| J U Gregory | 5 | J G Bossé, M P | 5 |
| Hon George Irvine | 5 | O Léger | 5 |
| Peter MacEwen | 5 | G C Hossack | 5 |
| Pemberton & Languedoc | 5 | Dr Marsden | 5 |
| W & A H Cook | 5 | Dr Jackson | 5 |
| Billingsley | 5 | D Morgan | 5 |
| John Hamilton, junior | 5 | A G Tourangeau | 5 |
| Dunn & Co | 5 | G R Renfrew & Co | 5 |
| J Porteous | 5 | Andrew Bros | 5 |
| John Laird | 5 | Cyr Duquet | 5 |
| J Greaves Clapham | 5 | Hon juge Angers | 5 |
| J Bell Forsyth | 5 | Conseiller Chouinard | 5 |
| A McArthur | 5 | Rod McLeod | 5 |
| Alfred H White | 5 | Glover, Fry & Co | 5 |
| W D Campbell | 5 | A W Leitch | 5 |
| G E Humphry | 5 | I Tarte, N P | 5 |
| W S Marler | 5 | H C Pelletier | 5 |
| Jas Macnider | 5 | Ed Giroux & frère | 5 |
| Theo H Oliver | 5 | E Beaudet | 5 |
| A L Light | 5 | Dr Rinfret | 5 |
| W C Richardson | 5 | C Fitzpatrick | 5 |
| W&R Brodie | 5 | E B Spaulding | 5 |
| | | E J Hale | 5 |
| | | S Lesage | 5 |
| | | J Denbar | 5 |
| | | Geo Stewart, junior | 3 |
| Quebec Bank | 5 | E T D Chambers | 3 |
| John Burroughs | 5 | Dr Hamel | 2 50 |
| E G Scott | 5 | Dr Parke | 2 50 |
| Louis | 5 | F D Tims | 2 |
| Gunn | 5 | Jesse Joseph junior | 2 |
| I D Ship- | | | |

DEMENAGEMENT

— CHEZ —

J. B. LALIBERTE

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

Etant près de terminer mon nouveau magasin, coin des rues St-Joseph et de la Chapelle où sera mon poste d'affaires à l'automne, j'ai décidé de vendre à grand sacrifice tout mon stock de chapeaux en feutre et en satin afin de diminuer autant que possible les frais de déménagement tout en donnant à ma nombreuse clientèle l'avantage d'un bon marché exceptionnel. Tous ces chapeaux sont à la dernière mode et pour la plupart nouvellement importés pour la saison d'automne.

Reduction faite

Chapeaux en Duvet, venant des fabriques anglaises les plus en renom, valant $2.50 vendus pour $1.75.
Ceux valant $1.75 pour $1.25.
Ceux valant $1.25 pour $0.75.
Feutres bruns, dernière mode, très élégant, valant $2.50 pour $1.75.
Ceux valant $2.00 pour $1.50.
Une grande variété de feutres mous, bruns et autres couleurs valant $2.25 pour $1.50.
Un grand choix de feutres pour jeunes garçons valant 90c. pour 50c.
Un assortiment considérable de Chapeaux en Satin, derniers goûts de Paris et dé Londres sera aussi vendu à une réduction sans précédent.
Ceux valant $5.00 pour $3.50.
Ceux valant $3.50 pour $2.50.

Je viens aussi de recevoir une nouvelle importation de manteaux et capots imperméables pour toutes les tailles et tous les goûts, que j'offre aussi au prix coûtant afin de n'avoir que mon immense assortiment de fourrures à installer dans mon nouvel établissement.

J. B. LALIBERTÉ

No. 124 Rue St. Joseph St. Roch

9 août 1884—3m

Hotel St-Louis

QUEBEC, CANADA

CET HOTEL

SANS RIVAL A QUEBEC, SOUS LE RAPPORT DES PROPORTIONS, DU SITE ET DU SERVICE

Vient d'être restauré à neuf, modernisé, complètement transformé, muni des derniers systèmes de drainage et de ventilation, d'un ascenseur, de lumière et sonnerie électrique, etc. De fait, on a mis en œuvre tout ce que le génie moderne et la science appliquée ont pu produire pour assurer le bien-être et la satisfaction des hôtes.

Le SAINT-LOUIS est admirablement situé, à proximité immédiate des promenades les plus en vogue et en renom, le jardin du Gouverneur, la Place d'Armes, la Terrasse Dufferin et l'Esplanade, et peut contenir 500 personnes.

Compagnie de l'Hotel Chateau St-Louis, PROPRIETAIRE

Willis Russell, PRESIDENT.

19 juin

### LES CONCOURS D'ARTILLERIE

DEUXIEME JOUR

La Batterie de campagne de Richmond, sous le commandement du capitaine Stevens, est arrivée de bonne heure à l'Ile d'Orléans hier matin, et suivant la coutume, les artilleurs, avant de commencer le tir, se sont exercés à monter et démonter les pièces.

Un vieux militaire qui était présent affirme qu'ils ont fait cette manœuvre en une minute et dix secondes, ce qui est regardé comme merveilleux chez la gent militaire, surtout si l'on tient compte que le détachement d'artilleurs dont on parle n'a pas encore une année d'expérience.

Le capitaine Stevens a commandé en l'absence du major Aylmer qui est actuellement retenu chez lui par la maladie.

On nous permettra de mentionner, entre parenthèse, que le major Aylmer est le fils de Lord Aylmer, membre de la Chambre des lords en Angleterre.

Ce détachement d'artilleurs est composé principalement de fils de cultivateurs et l'on dit que c'est la première fois qu'il prend part à une épreuve publique.

Voici le résultat :

POINTS OBTENUS A 1400 VERGES

C. R. M. L.

| | |
|---|---|
| Sergent Campbell | 43 |
| Sergent major Doyle | 42 |
| Canonnier Allen | 40 |
| " Taffe | 39 |
| Sergent Weir | 28 |
| Cannonnier Randall | 26 |
| Capitaine Witty | 24 |
| Canonnier Stewart | 23 |
| " Armstrong | 21 |
| " Wilie | 16 |
| Capitaine Ward | 15 |
| " McLean | 13 |
| Canonnier Hyndman | 11 |
| Sergent Frayer | 11 |
| Canonnier Galleys | 8 |
| Capitaine Lockwood | 6 |

Ce qui fait un total de 306 points, soit 12 points de moins que la batterie de campagne de Québec, avant-hier

Le vent était beaucoup plus fort qu'avant-hier, mais la lumière était des plus favorables.

Après le tir, il y eut concours à monter et démonter les pièces, mais les concurrents paraissaient quelque peu fatigués après les exercices du jour et ils n'ont opéré la manœuvre qu'en une minute et quarante-cinq secondes.

Le colonel Cotton a agi comme arbitre.

Etaient aussi présents le Dr Colin Sewell, lieutenant-colonel Ray, de l'artillerie d'Angleterre, et plusieurs officiers artilleurs de distinction.

Le capitaine Stevens et ses hommes sont partis hier soir. Ils parlent hautement et avec louange de la manière dont ils été reçus à la citadelle où ils ont séjourné depuis leur arrivée.

Les batteries A et B doivent concourir aujourd'hui.

### L'EXCURSION DE DEMAIN

Voici le programme de musique qui sera exécuté par la fanfare du [illegible] (chef M. Ernest Lavigne) à bord du *Canada*, demain après-midi.

La seule mention en fait venir l'eau à la bouche.

PROGRAMME DU CONCERT A ST NICOLAS

1 Marche militaire ........ Kunz
2 Ouverture—*I Pifferari* ........ Paclin
3 Valse—*Folle Ivresse* ........ Waldteufel
4 Solo de Picolo—*Kimlock* ........ DeCa[illegible]
5 Ballet—*Danse des Sultanes* ........ Polla[illegible]
6 Polka—*Cupid* ........ J. Vern[illegible]
7 Maz de concert—*Le Sylphe* ........ Ant[illegible]
8 Valse—*Baden Baden* ........ Bousquet
9 Galod—*Champagne* ........ [illegible]
10 Fantaisie—*Ione* (*sur demande spéciale*) ........ Petrella

Le prix de la promenade à St Nicolas n'est que de 40 cents aller et retour.

Le départ aura lieu à 1 h. demain après-midi au quai Napoléon. A 5 h. on sera de retour.

Note importante le voyage se fera quelque temps qu'il fasse.

Billets en vente chez M. Arthur Lavigne.

## DEPECHES

LE CHOLERA

SES PROGRES EN ITALIE

SON APPARITION A BORDEAUX

L'IMBROGLIO EGYPTIEN

Madrid, 5—C'est le choléra asiatique qui sévit à Alicante. Cette ville sera soumise à une quarantaine rigoureuse, Le roi et les ministres vont rentrer immédiatement à Madrid.

Castellamare, 5—Dans les dernières vingt-quatre heures, il y a eu à Castellamare, 118 cas de choléra, et 52 décès. Mais les quartiers sont aussi gais et aussi animés qu'en temps ordinaire. La population continue à manger des melons d'eau et des [illegible] malgré les avertissements des docteurs. Les théâtres sont ouverts et les cafés chantants sont pleins.

*(Dépêches de nuit)*

Rome, 5—Il y a eu 244 cas [illegible] que et 123 décès en Italie dans [illegible]

mières 24 heures. L'épidémie est des plus destructives à Naples et à Spezia.

Rome, 5—Le fonctionnaire public de Campobasso qui s'est sauvé à Rome est devenu fou par la peur du choléra.

Un décret a été lancé suspendant de leurs fonctions tous les préfets et syndics de la ville qui ont pris des mesures locales arbitraires contre le choléra.

Le Pape a envoyé 2,000 francs à Naples pour être distribués aux victimes du choléra.

Le peuple y est maintenant dans un grand état d'excitation. Il croit que les évêques sont de complicité avec les médecins pour les empoisonner.

A Spezia, dans les dernières 24 heures il y a eu 27 nouveaux cas et 9 décès.

Toulon, 4—Il y a eu 3 décès cholériques ici.

Naples, 5—Dans les dernières 24 heures, 122 nouveaux cas et 34 décès.

Madrid, 5—Six nouveaux cas et 4 décès.

A Novelda 10 nouveaux cas et 4 decès.

Marseille, 5—Cinq personnes sont mortes du choléra aujourd'hui.

Rome, 5—Le maire de Spezia est mort du choléra.

Le roi Humbert a retardé sa visite à Naples.

Il y a eu des *démonstrations* populaires aujourd'hui à Campobasso et à Ancône contre le décret relatif au choléra.

Paris, 5—Il est annoncé officiellement que le choléra a fait son apparition à Bordeaux, où il est mort déjà trois personnes.

LES AFFAIRES D'EGYPTE

Alexandrie,5—L'escadre anglaise est arrivée ici aujourd'hui.

Souakim, 5—L'attaque des rebelles a été complètement repoussée; Kassala est envahi de toute part.

Le Caire, 5—Il y a eu une escarmouche près de Simkaï entre la troupe de Hadendowas et celle d'Amararo. Cette dernière a été défaite et plusieurs hommes ont été tués.

## LA GUERRE FRANCO-CHINOISE

### TERRIBLE BATAILLE

Paris, 5—L'animosité déployée par la presse française vis-à-vis les Anglais commence à produire ses effets parmi le peuple.

Un journal nommé l'*Anti-Anglais* se vend en très grand nombre sur les boulevards.

Paris, 5—Le *Journal des Débats* déclare que la flotte française est tout à fait inefficace pour faire une grande guerre.

Paris, 5—On pense que l'amiral Courbet est rendu près d'Hainan avec sa flotte, faisant faire à ses vaisseaux les réparations rendues nécessaires par les engagements de Fou-Tchéou et Kélung.

L'attaque sur Kelung fut inspirée par le désir de prendre possession des mines de charbon qui seraient d'une grande utilité au cas où la guerre serait déclarée et les ports neutres fermés.

Les chinois ont déjoué le projet en inondant les mines.

Le *Temps* affirme que la nouvelle annonçant que Li-Hung-Chang a été dégradé, n'est pas du tout fondée.

Il conserve sa position officielle dans le gouvernement chinois.

Paris,7—Il parait que M.Morton,à la connaissance de Ferry, a suggéré au gouvernement de Washington que le moment était opportun pour l'Amérique d'offrir sa médiation entre la France et la Chine.

Hong Kong, 5—Un combat terrible au Tonquin, entre les français et les chinois, nous est annoncé par ces derniers.

Paris, 5—Le gouvernement conseille aux gens d'émigrer du Tonquin. On leur offre le passage libre.

## NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 6 SEPTEMBRE : De l'Imm. Conc.—Lever du soleil à 5 h. 30, coucher à 6 h. 27.
Quarante-Heures demain à Saint Gilles.
TEMPS : Ensoleillé, brise fraiche d'ouest.—Thermomètre ; 75°.

NOUVEAUX COMPTABLES

Le bureau de police a nommé deux nouveaux membres: MM. Jean Drouin et Ovide Landry.

Ce n'était pas sans besoin, car à vrai dire notre police n'est pas toujours suffisante pour le besoin de la ville.

CONSTRUCTION

M. Guillaume Bresse, le riche manufacturier de St Roch, fait bâtir une très élégante maison de campagne à Charlesbourg.

Les travaux ont été adjugés à M. P. Cantin, entrepreneur menuisier, et à M. O'Leary, maçon, sous la surveillance de M.G.Emile Tanguay, architecte-surveillant de l'hotel-Dieu.

ACCIDENT

Nos vaillants pompiers arrosent les rues toutes les nuits comme d'habitude. Malheureusement, l'un deux n'a pas été chanceux la nuit dernière. En passant dans la rue de la Fabrique, une des roues de la voiture s'est détachée et le pompier a été lancé hors du véhicule. Heureusement que le cheval ne s'est pas emporté, car autrement nous aurions peut-être un accident grave à annoncer.

NAISSANCE A BORD

Un incident très intéressant est arrivé hier matin à 2.30 à bord d'un steamer du Richelieu venant de Montréal à Québec. Une femme de couleur du nom de Robinson et employée à la manufacture de tabac de M. Lemesurier, s'est sentie prise de douleurs significatives.

Le Dr Campbell, qui était à bord, fut appelé à donner ses soins à la pauvre femme. Celle-ci fut transportée ... conservé aux dames, où toutes les attentions possibles lui furent prodiguées. Arrivé à Québec, elle fut transportée à l'hôpital avec ses trois enfants, dont un ne marche pas encore, et son nouveau-né.

Coïncidence remarquable, le Dr Campbell a été appelé à rendre le même service à une passagère sur le même steamer, il y a de cela huit ans.

MUSEUM ROYAL

Dernière représentation aujourd'hui de la troupe qui nous a tant égayés cette semaine.

Lundi prochain nous aurons le plaisir d'entendre la troupe Duprez-Benédict qui nous représentera plusieurs opéras comiques.

On dit que les acteurs sont de première force.

A lundi !

RIXE

Hier soir vers 10 heures, il y a eu une bataille en règle entre deux jeunes gens sur la rue St Real, faubourg St Jean.

Les deux gaillards s'sont administré des taloches ; et les choses étaient parties pour aller un peu loin, quand deux ou trois jeunes gens sont venus les séparer.

La police est arrivée deux minutes après que le calme se fut rétabli.

SALLE JACQUES-CARTIER

Le conseiller Chambers a proposé, hier soir, secondé par l'échevin Peachy que le commis de la cité écrive à MM. Sparrow et Colemann les informant que, si le contrat de bail de la salle de la halle Jacques-Cartier n'est pas signé mercredi prochain, l'avocat de la cité recevra instruction de prendre des mesures nécessaires pour protéger les droits de la cité.

Cette motion a été adoptée en dépit des remarques de l'échevin Bourget et du conseiller Vincent.

ENCAN

MM. Maxham et Cie ont vendu hier à onze heures la goëlette *Aldorn*, les yachts *Viking* et *Marquis de Lorne* qui ont été saisies il y a quelque temps par quelques officiers de douane, pour délit de contrebande.

Le yacht *Viking* a été acheté par le capitaine Thomas Bernier de Québec pour $105.

La goëlette *Aldorn* a été adjugée à l'ex-capitaine Cameron, de Rimouski, pour $85.

M. P. Pelletier, marchand de la Rivière-du-Loup, a acheté le yacht *Marquis de Lorne* pour le prix de $235.

La boisson qu'on a saisie en même temps que les navires contrebandiers a été vendue comme suit : 18 quarts de whisky $1.65 le gallon de preuve ; gin $1.20 le gallon ; brandy $5 60 la caisse, et le champagne $12 la caisse.

PLUS GAI

Hier a eu lieu la rentrée des élèves du Séminaire de cette ville. Il semble que la ville est plus gaie maintenant, la vue de ce costume distingue nous fait toujours plaisirs, et quelquefois nous rappelle de beaux moments passés dans cette institution.

Les élèves pensionnaires y sont plus nombreux que l'année dernière ainsi que les externes. Succès à ces vaillants jeunes gens.

LES OURS

A Compton, la semaine dernière, un cultivateur des environs de la rivière Noe, a été attaqué par un ours femelle

L'homme n'avait qu'une hache pour se défendre et lorsqu'il voulut frapper son redoutable adversaire, celle-ci para le coup, lui arracha son arme des mains, puis le saisissant avec ses pattes, le lança par dessus une clôture. L'ours allait se jeter de nouveau sur lui, lorsque, tout-à-coup, l'un des oursons fit entendre un cri qui rappela vers lui le terrible animal. Sans cela, notre homme aurait été déchiré par cette vilaine bête.

REGATES

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu la lutte décisive entre *Little Annie*, *Belle of the Swamp* et *Indian Cove*. Le départ a eu lieu à 1.30 h.p m.

Le steamer *Pélerin* portant les juges et les invités a laissé le quai Champlain à la même heure et accompagne les jouteurs. Nous ferons connaitre lundi le résultat de cette lutte qui promet d'être bien intéressante.

HOTEL QUEBEC

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Déry, propriétaire de l'hôtel Québec, publiée dans une autre colonne. Cet hôtel est très avantageusement situé dans un centre d'affaires. Le confort qu'on y trouve vaut celui des meilleurs hôtels de la province.

SOCIETE ST JEAN BABTISTE

Il y aura une assemblée générale annuelle des membres de la société St Jean-Baptiste, de St Sauveur, dans la salle du conseil municipal de St Sauveur, dimanche, le 7 courant, immédiatement après la grand'messe pour recevoir le rapport du comité de régie et procéder à l'élection des officiers pour l'année 1884-85.

Par ordre
TELESPHORE VERRET,
Sec.-arch.

3fs.

NOUS NE PRETENDONS PAS

que le *Shaker Blood Syrup* guérisse tous les maux, mais considérant voyant que de l'activité et de la pureté du sang dépendent la vigueur et la santé de tout le système et que les différentes maladies dénotent un effort de la nature pour éloigner les causes qui la troublent, nous en sommes venus à la conclusion que le remède qui donne de l'activité et de la force au sang, éloigne les scrofules et les autres impuretés, comme le fait le *Shaker Blood Syrup*, qui est un préventif contre les différentes maladies, et doit être employé.

Nous sommes en mesure de le recommander pour tous les dérangements du système causés par l'impureté du sang.

"Messieurs—Je souffrais du rhumatisme dans les jambes depuis 12 ans lorsque je me procurai le *Shaker blood Syrup*. Mes jambes étaient desséchées et dans un état pitoyable par les souffrances et les ravages de la maladie.

La première bouteille que je pris me fit beaucoup de bien et je continuai d'en prendre jusqu'à parfaite guérison de mes jambes.

Espérant que d'autres reconnaitront et apprécieront les propriétés bienfaisantes de *Shaker Blood Syrup*

Je demeure, etc.,
L. A. HWARD
11e RUE, OUEST, NEW-YORK

La Salsepareille d'Ayer contient de l'iodide de potassium et du fer, ainsi que les meilleurs pincipes connus pour purifier le sang.

Pour toutes les maladies bilieuses et miasmatiques, l'Ague Cure d'Ayer procure une guérison certaine, absolue, radicale.

—F. X. Lepage, rue de la Couronne 53, offre en vente—150 pièces de tweed de 80 cents pour 50, 100 pièces de flanelle grises de 40 cents pour 20. Drap et Casimirs, etc. à job dans les prix

JEUNES GENS, LISEZ CECI

La *Voltaic Belt Co*, de Marshal, Michigan, offre d'envoyer à l'essai pour 30 jour, leurs célèbres ceintures électriques à toutes personnes, jeunes ou vieilles, souffrant de débilité nerveuse, perte de vitalité et de foie, et aussi de rhumatisme, névralgie, paralysie et autres maladies. On garantit le rétablissement complet de la santé, la vigueur et la force. Il n'y a aucun risque puisqu'on accorde 30 jours d'essai. Ecrivez-leur de suite, et on vous enverra gratis un catalogue illustré. jno

NAISSANCE

Hier, le 5 du courant, la dame de M. Adjutor Menard, typographe à l'ELECTEUR, une fille.

DECES

Samedi matin, à 8 heures et demie, après une longue maladie, soufferte avec une grande résignation, est decédée dame Julie Baillargeon, épouse de M. François Huot.

Elle était âgée de 60 ans.

Son service et sa sépulture auront lieu mardi, à 9 heures, à l'église St Roch.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Phidyme Huot, coin des rues St Roch et Desfossés, à 8 h, trois quarts.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Annonces nouvelles

STEAMER CANADA

Grande Excursion

ET CONCERT

DE

QUEBEC A SAINT NICOLAS

ET RETOUR

PAR LA

BANDE DE LA CITE

DE MONTREAL

Avec un programme très attrayant.

DIMANCHE, 7 SEPTEMBRE

Départ du quai Napoléon à 1h. p. m.
Prix du passage et concert, 40 cts.

Billets en vente au magasin de musique de A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique.


Le Renovateur des Cheveux

DE HALL

VÉGÉTAL SICILIEN

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause : "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparait pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR
R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.
Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester*, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver du soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.


Phileas A. Corriveau
AVOCAT
52 et 380, rue St-Valier, St-Sauveur.

Heures de bureau : de 9 à 12h. a. m., de 2 à 5h. p. m., de 7 à 9h. p. m.
5 sept 2m

A Vendre

Un carrosse à deux chevaux nouvellement peint et verni, convenable pour cocher, loueur de voitures, ou hôtel de place d'eau.

Bon marché au comptant ou à bons termes.

S'adresser au No. 13
Rue Amable Quartier Montcalm.
6 sept 2s

Hotel Quebec

Rue du Pont, St-Roch

Cet hôtel est certainement un des meilleurs de Québec, les pensionnaires y trouvent tout le confort que peuvent donner les améliorations modernes, bonnes chambres, menu excellent et à la carte, liqueurs de premier choix, cigares des meilleures marques, salons privés etc.

NOTE. On y trouvera toujours de ce temps-ci, huitres fraiches (Malpecques et Caraquettes) et arrangées de toutes les façons.

Souper privé servi au goût des consommateurs.

Salons pour dames ; entrée sur la rue du Roi No. 81.

HOTEL QUEBEC
Rue du Pont, St-Roch.
P. Déry propriétaire
5 sept

Terre à vendre

Une terre située dans le 2me rang de la paroisse St-Valier, comté de Bellechasse, contenant 2½ arpents de front sur quarante de profondeur. Avec aussi une magnifique maison toute neuve ... et une grange de cent pieds de long ... à l'étable ... eau est amenée à par un aqueduc.

Le tout en ordre parfait et situé à un mille de la gare du chemin de fer.

Prix modéré : conditions très faciles.

S'adresser à
MM. ROBITAILLE, PICHER & Cie,
Québec,
ou à M. PRUDENT LAVERGNE,
St-François, Riv. du Sud,
Montmagny.
27 aout 1m

Papistes et Parpaillots

Tel est le titre du nouveau roman de M. Charles Buet, jeune écrivain qui s'est déjà signalé par plusieurs oeuvres remarquables, que va publier le journal LE VOLEUR.

LE VOLEUR (57e année), dont la spécialité, comme son titre l'indique, est de glaner dans toutes les publications nouvelles, livres, journaux, revues, les meilleurs articles et les plus belles illustrations, est un recueil universel paraissant toutes les semaines par livraisons de 16 pages in-40, dont quatre richement illustrées, sous couverture hebdomadaire ; par an, plus de 800 pages enrichies de 200 gravures, table et couverture annuelles

Prix pour l'année ; $2
S'adresser à U. E. à ce bureau.

La Rentrée

des élèves de l'Académie de Jésus-Marie de Sillery, aura lieu le 1er septembre.
1s. 19 août

AVIS

est donné aux propriétaires et armateurs de vaisseaux de toutes sortes entrant et sortant du Bassin Louise, rivière St Charles, aussi bien qu'à toutes personnes naviguant dans ce bassin, qu'ils seront responsables de tous dommages qu'ils causeront aux bouées, piliers, degrés, lumières et autres constructions faites dans le dit bassin par les contracteurs en exécution de leur contrat.

Les bouées consistant en deux piliers d'environ 5 pieds au-dessus du niveau de l'eau à marée haute et sont indiquées par deux anneaux, l'un blanc et l'autre rouge, d'une hauteur de 5 pieds

LARKIN, CONNOLLY & Cie,
Contracteurs.
Bureau des travaux du Hâvre,
4 septembre 1884.
4 sept jno

CHARBON ECOSSAIS
pour poêles à bois
A BAS PRIX POUR COMPTANT
GEDEON GAGNON
119, rue St-Pierre,
ou au quai de la Commission.
15 août 6m

Le grand Docteur DIO LEWIS

*Son opinion expresse.*

Les témoignages si directs de professeurs de la Faculté, de médecins éminents et de tant d'autres personnes intelligentes et honorables en faveur du WARNER'S SAFE CURE m'avaient grandement surpris à mesure que les meilleurs journaux reproduisaient ces attestations dans leurs principales colonnes. Comme je connais plus d'un de ces messieurs, la lecture de leurs témoignages me donna l'idée d'acheter quelques bouteilles du WARNER'S SAFE CURE afin de l'analyser. Mieux que cela, j'en pris moi-même, ayant soin de tripler la dose prescrite. Je m'assurai ainsi que ce remède n'a rien d'offensif. J'ajoute même en toute franchise que j'en ferais usage s'il m'arrivait de souffrir des rognons. De fait, la médecine s'arrête toute déconcertée et est obligée de confesser son impuissance en présence de plus d'un cas de mal des rognons. D'autre part, les attestations de centaines de personnes dignes de foi et en possession de toutes leurs facultés ne laisse guère à douter que M. H. H. Warner ne soit tombé sur l'une de ces heureuses découvertes auxquelles l'humanité souffrante doit parfois le soulagement.

Dio Lewis


Dernier grand Pelerinage

— A —

N.-D. DE LOURDES, ST-MICHEL

PAR LA

*Société Musicale Ste Cécile*

Autorisé par M. l'abbé C. Légaré, V. G., administrateur de l'archidiocèse.

Dimanche, 7 septembre

Chapelain, M. l'abbé E. Nadeau, curé du Petit Arichat, Nouvelle-Ecosse.

Le splendide bateau à vapeur PELERIN, capt. A. Baker, nolisé pour la circonstance, quittera le quai Champlain à 6 30 a. m. Le départ de St-Michel aura lieu à 5 h. p. m. Le vapeur arrêtera, aller et retour, à St-Joseph de Lévis et à St-Laurent.

La société Ste Cécile fera de la musique durant le trajet et chantera une messe de son répertoire à la grotte. Il y aura confession à bord.

Passage, aller et retour, 50c. Enfants, 25c. Billets en vente chez MM. Ls. Drouin et frère, libraires, rue St-Joseph, et chez MM. F. X. Fournier & Cie, libraires, rue Buade, Haute-Ville.

F. X. FOURNIER, Secrétaire, P. F. JOBIN, Président.
3 sept 4f

DERNIER PELERINAGE de l'ETE

— A —

Ste-Anne Beaupré et St-Michel

PAR LE

VAPEUR "STE-CROIX"

Dimanche, 7 septembre

Ce bateau laissera le quai Champlain à 6 heures A. M. précises et arrêtera au quai Couture, Lévis, à St Joseph de Lévis en montant et en descendant. Partira de St-Anne à 1½ heure P. M. et sera de retour à Québec à 7 heures.

Prix du passage, aller et retour, 50 cents

NOTE.—Pour plus amples informations s'adresser au Capt. Bernier.

1er sept 4f

Ouverture des classes

Les classes de mon académie du jour et du soir, ouvriront lundi le 1er septembre, au No 84 rue St François. M'étant procuré un bon local je pourrai donner aux élèves tout le confort possible.

Je donnerai aussi des classes privées soit chez moi ou à domicile aux personnes qui voudront bien s'adresser à moi. Je ne serai à mon nouveau domicile que le premier septembre au matin.

JULES CLOUTIER
Professeur,
20 a. 1m

GRAND PELERINAGE

A LA

BONNE STE - ANNE

PAR

LE CHOEUR DE LA CONGREGATION DE ST-ROCH

Sous le patronage du rev. D. Gosselin

Dimanche, 7 septembre

Le vapeur BROTHERS, capt. Fortier, laissera le quai Champlain, dimanche prochain, 7 sept. à 6 h. a. m.

Les confessions seront entendues à bord. Il y aura musique et chant sacré durant le voyage.

Prix du passage, aller et retour, 50 cts.
2 sept 5f


Les Pâles Couleurs (Chlorose) et l'Anémie sont heureusement combattues par l'emploi régulier du FER BRAVAIS

Celui-ci redonne au sang appauvri la coloration qu'il a perdue par la maladie.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

500,000 Marc = $12,000 = £25,000 au plus heureux gagnant

Le tirage de la grande loterie argent de Hambourg, garantie par le gouvernement ; se poursuit toujours. Le grand nombre de chances de gain offertes par cette Loterie, et particulièrement *les garanties parfaites* de prompt paiement qui y sont attachées, ont créé une confiance universelle. De la 2e à la 7e classe seulement ; il ne sera pas tiré d'ici à 5 mois moins de 46,500 numéros sur 95,000, soit près de la moitié. Dans les tirages de la 2e classe, qui auront lieu le 9 et le 10 juillet 1884, sont compris 4,000 lots d'un montant collectif de 146,000 marcs, parmi lesquels le gros lot de 60,000 marcs. Tarif pour cette classe : Pour un billet original complet 18 marcs=$4.50=18 chelins sterling ; pour un demi-billet original, 9 marcs=$2.25=9 chelins sterling.

*Tirages 3e classe, ... 21 juillet 1884, gros lot 70,000 M. billet 18 M.=$4.50=18 ch. strl.*
" 4e " ... août 1884 " 8... M. " 24 M.=$6.00=£1.4 ch. strl.
" 5e " ... " 90,000 M. " 24 M.=$6 =£1.4 ch. strl.
" 6e " ... 1884, " 100,000 M. " 24 M.=$6 =£1.4 ch. strl.

*Derniers tirages ... du 22 oct. au 12 nov. 1884 ...* :
300,000, 200,000, 100,000, 70,000, etc, le ... gagnant peut remporter 500,000 marcs, soit $125,000. Billets demandés et prospectus officiel expédiés sans délais à toute adresse indiquée par les acheteurs ; *liste officielle des tirages expédiée à* chaque souscripteur immédiatement après le tirage. On peut opérer le paiement des billets par mandat poste sur Hambourg ou Londres (England), en banknotes, chèques, ou autres effets à courte échéance sur toute place commerciale d'Europe qu'on peut toujours se procurer chez les banquiers ou les négociants. Le paiement des prix se fait par notre entremise, *sub silentio*, par la poste, et nous respectons à ce sujet toute demande particulière. Prière d'adresser les commandes, en toute confiance, aussitôt que possible au bureau général de la loierie.

Valentin & Co.
*Hambourg. Allemagne, Europe.*

Nos clients ont cet avantage, qu'ils peuvent se procurer les billets sans l'intermédiaire d'un tiers ; de cette manière, ils reçoivent directement, et sans charge extra, non-seulement la liste officielle des gagnants aussitôt que possible après le tirage, mais aussi les billets originaux indiqués au prospectus officiel.

*La BEAUTÉ ÉTERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la*

PARFUMERIE ORIZA

de L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie.

ORIZA-LACTÉ
*LOTION ÉMULSIVE*
Blanchit et rafraîchit la Peau.
Fait disparaître les taches de rousseur.

ORIZA-VELOUTÉ
*SAVON suivant la formule du Dr O. REVEIL*
Le plus doux à la Peau.

ESS.-ORIZA
*Parfums à tous les Bouquets de fleurs nouvelles.*
Adoptés par la Mode.

ORIZA-VELOUTÉ
*POUDRE de FLEUR de RIZ adhérente à la Peau.*
Produisant le velouté de la Pêche.

Chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs et Pharmaciens-Droguistes.

ORIZA-OIL, Huile pour les Cheveux.
SE MÉFIER DES NOMBREUSES CONTREFAÇONS
Dépôt principal : 207, rue Saint-Honoré, Paris.

RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE

QUINA LAROCHE
*ÉLIXIR VINEUX*

ANÉMIE, SANG PAUVRE,
MANQUE D'APPÉTIT
DIGESTIONS MAUVAISES
FORMATIONS DIFFICILES
RACHITISME
FIÈVRES
Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Phies.


A vendre

Toutes les bâtisses de Longwood, résidence de feu C. W. Smith, écr., chemin St-Louis, paroisse Ste-Foye consistant en une habitation, avec écuries et grange.

Il y a dans la maison de très jolies murailles en pin.

L'acquéreur devra s'obliger à enlever les bâtisses des limites de la propriété d'ici au 15 novembre prochain.

Pour les détails, s'adresser à
G. G. STUART
avocat
116, côte Lamontagne
Québec
3 sept 1s

GRAND SACRIFICE

Toute personne désirant se coiffer à bon marché doivent visiter notre établissement.

Les réductions suivantes vous prouveront que nous prétendons donner des avantages.

| | | |
|---|---|---|
| Chapeaux importés... | 30 et 50 0/0 | réd |
| Blouses de dames.... | 50 | " |
| Manteaux et Dolmans | 30 | " |
| Robes en satin......... | 30 | " |

A. W. LEITCH,
*RUE DE LA FABRIQUE*
5 aout 1an

Maison à Vendre.

La maison occupée récemment par feu ODILON ROY, Ecr., No. 127 Rue Grande Allée, chauffée par un appareil à eau chaude, aussi les étables, remises et glacière, le tout sur un lot de 120 x 45 pieds, avec aussi un lot à bâtir situé en arrière du précédent de 120 x 45 pieds. La maison est pourvue de toutes les améliorations modernes.

THOMAS ROY,
95 Rue St. Pierre, Basse-Ville,
Curateur de la Succession.
Québec, 12 août 1884. 1m


PIANOS

HAZELTON

DE NEW-YORK

REPONDANT AUX GOUTS ARTISTIQUES LES PLUS RECHERCHES

*Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve établie par un demi siècle d'expérience.*

NEW JERSEY, 1860 : premier prix. — NEW YORK, 1853 : premier prix. PHILADELPHIE, 1876 : Diplôme d'honneur et médaille de mérite.

MONTREAL, 1880, deux diplomes d'honneur et 1er prix extra

Au dessus de tous les compétiteurs sans exception

OFFICIEL

EXPOSITION DE LA PUISSANCE, MONTREAL, 1880

PREMIER PRIX EXTRA

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.

*HAZELTON FRERES, N. Y.*

1880
*Montréal, Province de Québec*
EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le comité permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. HAZELTON, FRERES, N.-Y., pour le meilleur Piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLERE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.

1880
*Montréal, Province de Québec*
EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le comité permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. HAZELTON FRERES, N.-Y., pour Piano Droit, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance du son, avec touche élastique et excellence de construction.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLERE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano ALBERT WEBER, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos HAZELTON n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner au même

L. E. N. PRATTE

No 1676 RUE NOTRE-DAME

PRES DE L'EGLISE NOTRE-DAME, MONTREAL.

## UN CONSEIL TOUS LES SAMEDI

L'*Espérance du Peuple* enseigne ce moyen très simple pour la guérison des panaris :

On écrase des escargots avec leur coquilles, en une bouillie bien homogène, avec laquelle on enveloppe le doigt ; un linge sec sert à le retenir.

Trois heures après, au plus tard, la douleur a complètement cessé. La pâte se déssèche entièrement. On l'enlève vingt heures après, en plongeant dans l'eau chaude, et on la remplace par une nouvelle application.

On continue ainsi pendant trois, quatre ou cinq jours, au bout desquels le panari a disparu.

## UNE EXECUTION A HANOI

Le correspondant du *Figaro* au Tonquin, M. Paul Bonnetain, lui adresse le récit d'une triple exécution à laquelle il assistait récemment à Hanoi. Nous extrayons ce qui suit :

........Ce matin, à pointe d'aube, une main entre-bailla mon moustiquaire et me toucha à l'épaule.

—Monsieur, voulez-vous venir? C'est tout à l'heure qu'on les exécute......

Je me dressai, comprenant mal, la paupière pesante. Le visiteur s'excusa; il avait frappé et appelé plusieurs fois : mon *boy* était absent. Alors, il avait cru devoir me réveiller, son chef lui ayant dit que " ça me ferait plaisir de voir ça. "

C'était le brigadier de police, un vieux soldat.

Depuis longtemps, il représentait le protectorat dans les exécutions indigènes, et je le remerciai, content d'avoir un cicerone d'expérience.

Seulement, tandis que je m'habillais, cette hâte, ce réveil brusque me firent penser aux réveils brusques, à la toilette hâtivement fiévreuse des misérables qu'on tire du rêve pour les jeter dans la mort.

Comme moi, tout à l'heure, ils ne comprennent pas, lourds encore de sommeil, et, pendant une seconde, on ne sait pas bien, devant leur œil effaré si c'est une terreur ou la poursuite du songe interrompu qui voile leur premier regard.

—Où a lieu le supplice ? demandai-je en ouvrant les volets.

Le grand jour entra, chassant les pensées noires, et l'homme répondit :

—Sur la route de la pagode Balny, à cinq cents mètres de la citadelle.

Nous sortîmes. Au seuil du jardin, trois *matahs* nous attendaient, portant, en bandoulière un sabre annamite en forme de cimetière. Un cordonnet vert enroulé à la naissance de la lame formait poignée. Je reconnus les hommes qu'on m'avait donnés au début pour garder ma maison, et familièrement je leur dis bonjour. Déjà, j'avais allumé une cigarette et vérifié la sangle de ma selle quand la voix du brigadier me fit retour :

—Voulez-vous voir l'outil ?

—Quel outil ?

—Le tranche-tête, parbleu ! le" coupcoup ! "

Il avait pris le sabre d'un des miliciens et m'en montrait la lame de fer au dos large, au tranchant émoussé. Je le soupesai. L'arme était lourde, uniformément épaisse, ignoble avec ses taches de rouille mal grattées et sa teinte sans reflets sous une couche d'huile poussiéreuse.

—C'est avec cela qu'on...exécute ? balbutiai-je. Les bourreaux savent-ils s'en servir au moins ?

—Peuh ! ricana l'ancien soldat. D'abord, depuis que nous sommes les maitres, tout est désorganisé chez le thong-doc, le préfet d'ici. Il n'a plus de bourreau attitré, nous lui prêtons nos hommes. Ceux-ci n'ont jamais opéré, mais, de naissance, tout Annamite sait couper une tête......

Nous marchions déjà. Le boy, mon cheval en main, nous suivait en bavardant avec les exécuteurs. La rue était presque déserte ; quelques vieilles marchandes de thé s'installaient sous leurs parapluies bleues ; sur la chaussée, des enfants demi-nus ramassaient du crottin dans des jarres.

Mon compagnon faisait des moulinets avec sa trique.

—Où allons-nous donc ? lui demandai-je, comme il tournait à gauche, au bout de la rue.

—Mais chez le préfet et à la prison ! Vous comprenez bien qu'il n'y a rien de préparé.........

Le préfet me retint longtemps, m'offrant du thé et je ne sais plus quelle liqueur de portière. Obséquieux et servile, il m'accablait de compliments par l'intermédiaire de son interprète, et son petit œil, cruel et froid, le frottement de ses mains sèches, avec leur bruit de parchemin froissé et le heurt sec des ongles démesurés s'entrechoquant les uns les autres, m'agaçaient horriblement. Du dehors, des voix montaient au milieu d'un continuel battement de portes.

Puis, ce fut un tintement de chaînes et un tapage de marteaux.

Entra le directeur de la prison, petit vieillard habillé de soie violette, pareil à un évêque. Il tenait une bande de papier couverte de caractères chinois.

Le préfet la lut, et en deux coups de pinceaux, la couronna de sa signature.

—L'arrêt d'exécution ! me dit l'interprète, tandis que le vieux collait le papier sur une planchette étroite et longue.

Je pris congé et je courus me mettre en selle pour assister à la sortie des condamnés.

Le cortège se forma et partit sans façon, sans poupe. En tête marchaient les trois pirates, les mains liés derrière le dos, la cangue au cou. C'était cette cangue qu'on martelait, l'instant d'avant, pour serrer les deux pièces de bois qui la forment. Chacune de ces deux pièces était évidée au milieu, en demi-cercle, l'espace de quelques centimètres. Rapprochées, les deux échancrures faisaient une lunette de guillotine d'où la tête du condamné surgissait, comme arrachée des épaules déjà.

Cloués ou ficelés ensemble, à leurs deux extrémités, les pièces de bois montaient et descendaient longues de plus d'un mètre, scandant la marche.

Fatalistes résignés, les deux premiers pirates allaient très vite, et, dans leur trottinement égal, s'entretenaient avec leurs bourreaux. Pour les suivre, je dus pousser mon cheval.

Derrière nous, assez loin, venaient le jeune pirate, le directeur de la prison, le secrétaire du préfet et le chef de police.

A deux cents mètres des dernières cases, les matahs s'arrêtèrent. A gauche, la plaine se mamelonnait d'un terrain vague.

Le directeur de la prison y planta la planchette portant l'arrêt de mort, et je reconnus le terrain bossué : un ancien cimetière.

Les condamnés regardaient impassibles en risquant à mi-voix quelques mots avec des cris. Le jeune pirate continuait ses cris à peine articulés maintenant dans le grelottement confus de ses lèvres.

On commença par lui. Son bourreau enfonça dans le sol un pieu solide et y noua la corde qui ficelait les bras du condamné. Il fit tomber le misérable à genoux.

Sous le ciel brumeux, la lame ne s'alluma d'aucun éclair. Cependant, comme brisé, l'homme s'inclinait vers le gazon, retenu seulement par les liens amarrant ses mains au poteau, derrière lui, à hauteur des reins.

Il cria : " Grâce !" une fois encore, et, ensuite, se retourna, fou d'épouvante, voulant voir. Le soldat, sabre levé, lui repoussa brutalement le visage, mais, une seconde fois, une troisième, il se tourna vers lui parlant très vite.

Il parlait si fort que le pieu remuait.

—Maô ! criai-je le cœur aux lèvres.

L'arme tenue à deux mains décrivit un grand cercle et tomba. De la main gauche, j'avais maintenu mes paupières ouvertes, et je vis l'envolée terrible de la lame, le choc, tout...... Cela durait une seconde longue.

Devant moi, à mes pieds, le second condamné gisait, sa tête entre ses genoux, mais le troisième était encore amarré vivant à son poteau, et son œil blanc angoissé luisait entre deux cascades de sang qui coulaient sur les épaules.

Son bourreau releva le bras ; le sabre s'abattit, une troisième, une quatrième fois, avec un bruit de linge mouillé ; mais la tête demeura avec son œil blanc angoissé qui luisait toujours.

Seulement les deux ruisseaux de sang coulaient plus fort.

Le matah honteux nous montra son sabre : la lame était tordue, courbée en cerceau.

Un soldat lui tendit la sienne. D'un beau geste, il la refusa, chercha deux pierres et, en le martelant, redressa son *coup-coup*, puis, dans un recul furieux, il fit deux moulinets qui sifflèrent.

Avec un " han ! " rauque de bûcheron, il lançait les deux bras. La tête enfin roula virant sur elle-même, et deux jets rouges, chauds et lourds, m'atteignirent, maculant mes bottes et mon tapis de selle. Mon cheval se cabra ; pourtant, je restai sur le tertre, frottant l'une sur l'autre, d'un geste machinal, mes mains humides, mes mains pleines de sang.

Un Annamite ramassa ma cravache.

Alors, les doigts tendus en avant, n'osant toucher les rênes, du genou je poussai mon cheval à la route.

On avait ramené sur les troncs sanglants les pans des blouses, les têtes étaient dans une nasse qu'un soldat emportait au bout d'un bambou. Seuls, restés sur la chaussée, des gamins regardaient les corps déjetés, les membres affreux, pareils à des chiffons, et la planchette-affiche plantée à côté d'eux, pour l'exemple.

PAUL BONNETAIN.

## Faits Divers

LES MANGES DU CAP SABINE

On télégraphie de Delphi, Indiana :

" A la requête des parents, les restes du simple soldat Whistler ont été exhumés ce matin en présence d'une quarantaine de personnes rassemblées dans le petit cimetière de campagne.

L'opération était conduite par les docteurs Agele, Beck, Sharer et Smith.

Le couvercle du cercueil, assujetti par 52 boutons, a été enlevé en cinq minutes, et l'on a senti une odeur d'alcool.

Le cercueil était rembourré de chiffons, et le corps, enveloppé dans un suaire, reposait sur une couverture de laine triplée.

Il a été promptement mis à nu et l'on a vu la triste vérité. Toutes les chairs avaient été coupées des membres et du dos.

Le visage, la poitrine et les extrémités étaient seuls intacts. Les chairs avaient été habilement enlevées jusqu'aux os, mais on n'a pas trouvé d'indices de violences avant la mort. Les yeux étaient gâtés et le visage couvert de rudes favoris rouges. Sur le crâne était un bonnet étroitement ajusté, fait apparemment avec de la flanelle et recouvert d'un autre bonnet de peau de phoque aux oreillettes. Il y avait des bandages de bois autour des poignets et des chevilles et une quantité de gravier sur la poitrine. Les pieds et les mains étaient blancs et enflés.

Les dents, un doigt mutilé et les traits bien conservés ont permis aux parents de reconnaître parfaitement le corps.

La mort avait été causée par inanition.

Il n'y avait dans l'estomac que quelques cheveux et une substance moussue."


EXPOSITION

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

DE LA PUISSANCE

DU 5 AU 13 SEPTEMBRE

A MONTREAL

$25,000 EN PRIX

Vastes terrains, superbes édifices pour l'exposition des bestiaux, produits industriels, instruments agricoles et machines en mouvement.

Grande exposition internationale de chiens.

L'exposition sera en pleine activité du vendredi 5 septembre au samedi 13 septembre 1884, et restera ouverte tous les jours jusqu'à 10 h. du soir.

Réduction générale des tarifs sur toutes les principales lignes de bateaux à vapeur et de chemins de fer.

Pour tous renseignements s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON, } Secré aires
GEO. LECLERE, } adjoints.
76, rue St-Gabriel.

23 juillet


## Université Laval

La rentrée des Facultés à Québec et à Montréal aura lieu le 1er d'octobre.

Les pensionnaires, à Québec, rentreront la veille.

P. ROUSSEL, P.
Sec. U. L.

25 aout 1884 1m


LIGNE STE-ANNE

Le vapeur BROTHERS.

Fera son voyage entre Québec et Ste Anne tous les jours à partir du 25 mai à 6 heures a. m., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.

Il fera un voyage régulier tous les dimanches à partir du 25 courant.

Le départ aura lieu à 6 h. du matin, du quai Champlain.

Le prix aller et retour, sera de cinquante cents.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZEAR FORTIER.

26 m 3m.



AU PUBLIC !

Nous avons, à diverses époques, publié les témoignages les plus flatteurs donnés par de de grands consommateurs d'Huile Astrale de Praatt, aujourd'hui, nous donnons l'opinion d'un grand nombre de marchands bien connus.

Voici ce qu'ils en disent :

" Nous sommes heureux de pouvoir recommander à nos amis l'usage de l'HUILE ASTRALE DE PRATT, parce qu'elle a, en tout temps donné la plus complète satisfaction à nos pratiques.

La différence du prix n'est rien, si l'on considère que cette huile est absolument sûre, brûlant sans odeur ni fumée, et donnant une lumière plus douce à la vue qu'aucune autre huile produite et offerte en vente dans le marché.

Signé,

| | |
|---|---|
| A. Grenier, | J. L'Hérault, |
| P. Richard, | M. Thibodeau, |
| L. Gaboury, | Croteau & Frère, |
| Toussaint & Cie, | James Miller, |
| M. Boyce & Fils, | J. A. Moisan, |
| Mde Curodeau, | M. N. Coleman, |
| Blumhart & Riverin, | Eugène Marceau, |
| J. B. Z. Dubeau, | Art. Drolet, |
| Dd. Clarke, | J. C. Hamel, |
| F. X. Grenier, | J. Buchanan, |
| A. A. Cantin, | Joshua Thompson, |
| L. N. Frenette, | |

et un bon nombre d'autre résidents en dehors de Québec.

C. PEVERLEY,
68½ Rue St-Pierre



Charbon Charbon

*Pour les familles, les institutions, les usines, les bateaux à vapeur et les forgerons*

PH. GINGRAS & Cie,
*No 119, rue St Pierre, Basse Ville.*

Les soussignés ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements aux nombreux clients qui ont si généreusement patronisé leur maison depuis sa fondation et comptent sur la continuation de leur bienveillant patronage, d'autant plus qu'un des associés, M. Philippe Gingras, depuis leur nouvelle raison sociale, a fait un voyage aux Etats-Unis, l'hiver dernier, spécialement pour faire le choix de la meilleur qualité de charbon pour l'approvisionnement des familles, tenant à se procurer ce qu'il y a de mieux en fait de charbon de première marque, et à des prix très raisonnables.

Ainsi les propriétaires d'usine, de bateau à vapeur, de forges, toutes les familles, les institution peuvent se procurer toute espèce de charbon de première qualité et à bon marché en s'adressant aux bureaux des soussignés, No 119, rue St Pierre, Basse-Ville.

Les soussignés ont l'avantage de posséder un magnifique entrepôt dans lequel tout leur charbon se trouve à l'abri de l'intempérie des saisons. C'est là un immense avantage qu'on offre rarement ailleurs. Au public d'en profiter.

PH. GINGRAS & Cie.

30 mai 1884 6m



SAISON 1884

*LA GRANDE VENTE A REDUCTION*
est commencée chez

F.-X. LEPAGE

MARCHAND IMPORTATEUR
53, *RUE DE LA COURONNE*
ST-ROCH

La maison F. X. Lepage a l'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne, qu'il vient de faire des réductions considérables sur ses marchandises de printemps et d'été, les réductions sont réelles, et nous prions les acheteurs de venir par eux mêmes, s'assurer de la vérité de ce que nous avançons.

Tous les départements sont complets, l'assortiment est considérable.

Quant aux prix, nous garantissons pleine satisfaction sur tout dans les articles suivants.

Draps, Casimirs, Tweeds, Serges, Coton, Shirting, Coton à chemises, Indiennes, etoffes à Robes, cachemire noir, Paramata, Crêpe.

*Spécialité*: articles de Deuil, Chapeaux pour hommes, Hardes faites, et faites à ordre, etc., etc.

Venez, venez, et vous serez satisfaits.

Espérant que le public nous favorisera d'une visite, nous prions les acheteurs de ne pas oublier l'adresse

F. X. LEPAGE,
53 Rue de la Couronne
St-Roch
Québec



EXPOSITION de PARIS 1878
HORS CONCOURS
Guérison de l'ASTHME
Par la POUDRE du
Dr Cléry
Dépositaires à Québec : Dr Ed. MORIN & Cie.



GLOVER, FRY & CIE

ont reçu

POUR L'AUTOMNE

leur assortiment en fait de

Mercerie et Vetements de dessous

EN LAINE D'AGNEAUX ECOSSAIS

POUR

Dames, Messieurs et Enfants.

*Laines à Tricoter, 3 brins, de Paton, Laines pour Tricots fins, 4 brins, de Baldwin*

Laines Mérinos,
Laines Indiana
et Lady Betty.

—AUSSI—

*Flanelles blanches et de couleur, Couvertes anglaises et Canadiennes.*
et un assortiment complet de marchandises d'étape en laine et en coton

Toutes ces marchandises étant réellement de première classe et provenant des meilleures manufactures.

GLOVER, FRY & CIE.



Orfèvrerie Ormoulu et rococo

*On vient de recevoir chez*

G. SEIFERT

" EUROPEAN BAZAR "

34, *rue de la Fabrique*

une variété d'orfèvreries fantaisie, girandoles, flambeaux, encadrements, pots à fleurs, plateaux, porte-cartes, etc., etc.

30 mai 1a

VOYAGES DE JOUR

*De la MALBAIE, du CAP A L'AIGLE, et de la RIVIERE DU LOUP*

MARDI, le 26 août, le steamer UNION, capt. Barras, quittera le Cap à l'Aigle à 6 h. 30 a. m. et la Malbaie à 8 h.

MARDI, le 2 septembre, l'UNION quittera la Rivière-du-Loup à 6 h. a. m., le Cap à l'Aigle à 9 h. et la Malbaie à 10 h. a. m.

MARDI, le 16 septembre, l'UNION quittera le Cap à l'Aigle à 8 h. a. m. et la Malbaie à 10 h. a. m.

L'UNION partira du quai St-André LUNDI le 25 courant à 10 h. a. m. ; lundi, le 1er septembre, à 2 h p. m. ; lundi le 15 septembre à 2 h. p. m. et se rendra en ligne directe à la Malbaie.

*VOYAGES SPECIAUX DU DIMANCHE pour la commodité des voyageurs revenant de la Malbaie*

Le steamer SAGUENAY partira du quai St-André les dimanches 24 et 31 courant à 1h. p. m. Au retour il quittera la Malbaie à 10h. du soir. Prix, $2.50.

Pour plus d'informations, s'adresser au bureau de la compagnie de navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

19 août



COMPAGNIE D'ASSURANCE

" COMMERCIAL UNION "

*DE LONDRES, ANGLETERRE*

DEPARTEMENT MARITIME

Tarif extrêmement bas pour assurances sur terre et sur mer.

ROBERT MITCHELL

Agent, 128, rue St-Pierre, Quebec
Québec, 25 juin 1884.



HOTEL WARREN

*POINTE A PIC, MALBAIE*

Les touristes trouveront à cet Hôtel tout le confort désirable.

X. WARREN,
Malbaie.



Avis

*Aux cultivateurs et aux marchands de la campagne.*

Tannage à la façon

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de TANNERIE qui, depuis QUARANTE-CINQ ans, donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goélettes, steamers ou des chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et je prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des goélettes etc., dès qu'il est prêt.

Je ne fais que du CUIR DE PREMIERE QUALITE sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont des plus réduits. Veuillez me notifier quand vous mettrez vos peaux à bord

Correspondance sollicitée.

CUIR ROUGE constamment en mains.

JOSEPH DUGAL

330-332 Rue St-Vallier, St-Roch Québec

s 13 1. ms



Nous informons le public que nous avons pris l'agence de M. O. Dignard & Cie pour leurs célèbres liqueurs rafraichissantes, telle que :

| | | |
|---|---|---|
| GINGER ALE | ........prix | $0 50 dez |
| GINGER POP | ........ " | 0 50 " |
| NECTAR | ........ " | 0 50 " |
| SODA | ........ " | 0 50 " |
| CIDRE en bouteilles | ........ " | 1 20 " |
| " ½ " | " | 0 60 " |

Nous aurons toujours en magasin un assortiment complet de tous leurs produits.

Le commerce pourra s'adresser à nous pour les commandes de gros, aux mêmes prix que la manufacture

A. TOUSSAINT & Cie

*31, RUE ST-PIERRE, B.-V.*

Voyage de la Grosse-Isle

Le vapeur

BROTHERS

voyage à la Grosse Isle TOUS LES MARDIS de chaque semaine. Toutes les personnes qui désireront aller prendre le frais et faire un beau voyage feront bien de profiter de ces voyages-là. Le vapeur laissera le quai Champlain suivant les heures de l'annonce :

Le 12 août à 2 h. p. m.
Le 19 " 11 h. a. m.
Le 26 " 2 h. p. m.
Le 2 sept. à 11 h. a. m.

Le voyage se fait dans 6 heures.

CAPT. FORTIER

9 août 1m

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles

CANADIENNE et des ETATS-UNIS

1884 Arrangements d'Ete 1884

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

| Vaisseaux. | Tonnage. | Commandants |
|---|---|---|
| NUMIDIAN | 6100 | En construction. |
| SIBERIAN | 4600 | En construction. |
| CARTHAGENIAN | 4600 | En construction. |
| PARISIAN | 5400 | Capt James Wylie |
| SARDINIAN | 4650 | Capt J E Dutton |
| POLYNESIAN | 4160 | Capt R Brown. |
| SARMATIAN | 3600 | Capt Jno Graham |
| CIRCASSIAN | 4000 | Lt Smith RNR |
| PERUVIAN | 3400 | Capt Jos Ritchie. |
| NORWEGIAN | 3531 | Capt Hugh Wylie. |
| NOVA SCOTIAN | 3300 | Capt W. Richardson. |
| HIBERNIAN | 3434 | Capt A. Macnicoll. |
| CASPIAN | 3200 | C L Thompson R N R |
| AUSTRIAN | 2700 | C Lt R Barrett R N R |
| NESTORIAN | 2700 | Capt D J James. |
| PRUSSIAN | 3000 | Capt A MacDougall |
| SCANDINAVIAN | 3000 | Capt J Parks. |
| HANOVERIAN | 4000 | Capt. J G Stephen. |
| BUENOS AYREAN | 3800 | Capt James Scott. |
| COREAN | 4000 | Capt R P. Moore |
| GRECIAN | 3600 | Capt LeGallais. |
| MANITOBAN | 3150 | Capt. R. Carruthers |
| CANADIAN | 2600 | Capt C J Menzies |
| PHŒNICIAN | 2800 | Capt John Brown |
| WALDENSIAN | 2600 | Capt Dalzielle |
| LUCERNE | 2200 | Capt Kerr. |
| NEWFOUNDLAND | 1500 | Capt Mylins. |
| ACADIAN | 1350 | Capt McGrath. |

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

| Steamer. | De Liverpool | De Derry | De Québec |
|---|---|---|---|
| Peruvian | 10 juil | 11 juil | 9 aout |
| Sarmatian | 24 " | 25 " | 16 " |
| Sardinian | 31 " | 1 aout | 23 " |
| Circassian | 7 aout | 8 " | 30 " |
| Polynesian | 14 " | 15 " | 6 sept |
| Parisian | 16 " | ...... | 3 " |
| Peruvian | 21 " | 22 " | 13 " |
| Sarmatian | 28 " | 29 " | 26 " |
| Sardinian | 4 sept | 5 sept | 27 " |
| Circassian | 11 " | 12 " | 11 oct |
| Parisian | 18 " | 19 " | 4 " |
| Polynesian | 25 " | 26 " | 13 " |
| Peruvian | 2 oct | 3 oct | 25 " |
| Sardinian | 9 " | 10 " | |
| Sardinian | 16 " | 17 " | |
| Parisian | 23 " | 24 " | |
| Circassian | 30 " | 31 " | |

*Tarif depuis Québec*

Cabine..........$60.00 $70.00 et $80
Suivant les accommodements.
Cabine secondaire..........$36 75
Entrepont.......... au plus bas prix

SERVICE entre GLASGOW et PORTLAND

| De Glasgow | Steamer. | De Québec ou environ |
|---|---|---|
| 26 mai | Grecian | 12 juin |
| 29 " | Nestorian | 15 " |
| 5 juin | Buenos Ayran | 22 " |
| 12 " | Corean | 29 " |
| 26 " | Nestorian | 13 " |

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau.

Connaissements directs pour toutes parties du Canada et des Etats de l'Ouest donnés à Liverpool et à tous les ports de mer du continent.

Pour de plus amples informations,
S'adresser à
ALLANS, RAE & CIE.
Agents



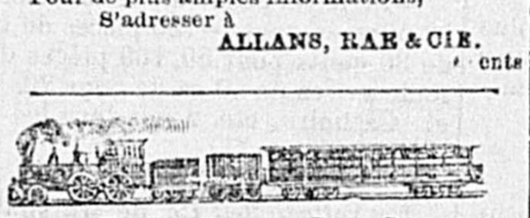

C. de F. Quebec et Lac St. Jean

A partir du lundi, 2 juin, les trains circuleront tous les jours, dimanche excepté, aux heures suivantes :

LAISSERA QUEBEC
gare du Palais

**6.45 a m** Train-mixte pour St. Raymond, arrivée à 9.45 a m.
**6.00 p m** —Train-poste pour S.-Raymond, arrivée à 7 45 p m.

DEPART DE ST. RAYMOND.

**6.50 a m** Train-poste pour Québec, arrivée à 8 40 a m.
**2.45 p m** Mixte pour Québec arrivée à Québec à 5.45 p. m.

Touchant à Petite-Rivière, Ancienne-Lorette, St. Ambroise, Valcartier, St Gabriel, Ste Catherine, Lac St Joseph et Bourg-Louis.

Les trains marchent sur le nouveau méridien de l'Est

Les trains coïncident à St Ambroise avec la diligence de Lorette (village indien), à la station Valcartier avec la diligence du village Valcartier, et à St Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Le samedi, on émet des billets de première classe aller et retour à demi-prix valides jusqu'au mardi suivant.

Billets à vendre chez Leve & Allen, rue St Louis, F. Delille, 45 rue St Pierre ; C. Fortin 217 rue St Paul L. Drouin & frère 96 rue St Joseph, Harris & Cie, 37, rue St Jean.

LEVE & ALDEN, J. G. SCOTT,
Agents des billets. Sec. et Gérant.
Commercial Chambers.

1er mai 1884


## Heures des offices du dimanche

DANS LES
ÉGLISES CATHOLIQUES de QUEBEC

HAUTE-VILLE.

BASILIQUE - Révd M. Jos. Auclair curé.—Rues Buade et La Fabrique
MESSES BASSES : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs, — hrs.—GRAND'MESSE : 9½ hrs A. M. VEPRES : 2½ hrs P. M.

CONGRÉGATION N. D.—R. P. Saché, Sup.—Coin des rues Dauphine et d'Auteuil.
MESSES BASSES : 5½ hrs 6 hrs et 7 hrs a.m. —SALUT : 5 hrs P. M.

CHAPELLE DU SEMINAIRE
MESSES BASSES : 5½ hrs 6 hrs et 7 hrs a. m.

EGLISES ST-PATRICE—R P Lowekamp, Supérieur.—Rues St Stanislas et McMahon.
MESSES BASSES : 5½ hrs 7 hrs 8 hrs a m—GRAND'MESSE : 10 hrs a m. VEPRES : 7 hrs p m.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU—Révd M Beaulieu, Chapelain.—Rue Charlevoix
VEPRES : 2 hrs p m.

BASSE VILLE
CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE.—Carré Notre-Dame.
MESSES BASSES : 6½ hrs et 7 hrs a m.

FAUBOURG ST-JEAN

CHAPELLE ST-JEAN-BAPTISTE.—Rév. F X Plamondon, Desservant.—Rue et faubourg St-Jean.
MESSES BASSES : 5½ hrs 6½ hrs 7 hrs a m—VEPRES : 2 hrs, p m—ARCHICONFRERIE : 7 hrs p m.

CHAPELLE DES SŒURS DE LA CHARITÉ—Révd M E Bonneau, Chapelain. Rue Richelieu.
MESSES BASSES : 7 hrs et 8 hrs a m.

CHAPELLE DU BON PASTEUR—Révd M A A Blais, Chapelain—Rue Lachevrotière.
MESSES BASSES : 6 hrs 7½ hres a m.—GRAND'MESSE : 9½ hrs a m—VEPRES : 2 hrs p. m.

CHAPELLE Ste-BRIGITTE — Grande Allée, rue St-Louis.
MESSE BASSE : 7 hrs a m — SALUT... : 4 hrs p m.

ST-ROCH

EGLISE ST-ROCH—Révd Gosselin, curé. —Rue St-Joseph et de l'Eglise.
MESSES BASSES : 5½ hrs 6½ hrs 8 hrs a m—GRAND'MESSE : 9½ hrs a m -VEPRES 2 hrs p m.

CHAPELLE DE LA CONGREGATION—Rue St Joseph—R P Désy, chapelain des congréganistes.—Révd Dr Gosselin, desservant.
MESSES BASSES : 6½ hrs a m—GRAND'MESSE : 9½ hrs a m—VEPRES : 2 hrs p m—OFFICE DU SOIR : 7 hrs p m.

ST-SAUVEUR

EGLISE St-SAUVEUR—R P Bournigalle, Supérieur—Rue Massue et Boisseau.
MESSES BASSES : 5½ hrs 7 hrs et 8 hrs—GRAND'MESSE : 9½ hrs a m—VEPRES : 2 hrs p m—ARCHICONFRERIE : 7 hrs p m.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES—R. P Jodoin, Desservant—Rue Hermine.
MESSES BASSES : 7 hrs a m, pour les congréganistes seulement.

QUEBEC ET LEVIS

Les vapeurs *North* et *South* font le trajet entre Québec et Lévis tous les jours de 6 hrs a m à minuit. Prix aller et retour 6 cents, h.

ISLE D'ORLEANS ET QUEBEC

Par le vapeur *Orléans* :

| Du bout de l'Ile. | De Québec |
|---|---|
| 8 00 a m | 9 15 a m |
| 10 00 a m | 11 30 a m |
| 1 30 p m | 2 30 p m |
| 3 30 p m | 4 45 p m |
| 5 45 p m | 6 45 p m |
| Les dimanches | |
| 11 30 a m | 1 30 p m |
| 4 30 p m | |

Arrêtera à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant.

QUEBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera Québec, station du Palais à 4.00 p. m, train de la malle pour St-Raymond, arrivant là à 6.30 p m

Quittera St-Raymond à 6.20 a m. Train de la Malle pour Québec, arrivant là à 8.55 a m.

6.40 p m. Train de passagers pour Québec tous les samedis, seulement, arrivant là à 9.15 p m.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne-Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac St-Sergent et Bourg Louis.

STE-ANNE DE BEAUPRE

Le vapeur *Brothers*, capt Elz. Fortier, laisse Québec deux fois par semaine, les mardis et samedis, et laissera Ste-Anne les lundis et vendredis.

Prix 50 cts aller et retour.

Heure réglée par la marée.

## Guide des Voyageurs

### CHEMINS DE FER

CHEMIN DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et *vice-versâ*

Le train de la Malle partira de Québec à 9.15 heures a m., et le train Express à 10 heures p. m

Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

GRAND TRONC

TRAIN MIXT

Quittera la Pointe-Lévis à 11.00 a m pour Richmond, Montréal, Sherbrooke, Island Pond, et à toutes les stations intermédiaires.

EXPRESS

Quittera la Pointe Lévis à 8.00 p. m, pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland et Montréal.

### LIGNES DE STEAMERS

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les jeudis, avec les passagers et les malles canadiennes.

Les steamers de Glasgow, de la même ligne aussi, partent dans leurs directions respectives environ une fois par 15 jours.

Prix du passage de Québec:
Cabine $65, $70 et $80 ; Cabine secondaire $40 ; Entrepont : $25.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connection avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool.

Les prix des cabines, aller et retour, varie de $90 à $108.

Les billets de passage peuvent être achetés à tous les principaux bureaux du Grand Tronc.

COMPAGNIE des PORTS du GOLFE

Le *Miramichi* partira de Québec lundi le 5 mai, à 2 heures p m., pour Pictou arrêtant à Métis Gaspé, Summerside et Charlottetown.

Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

### BATEAUX A VAPEUR

TRAVERSE DU GRAND TRONC

Le et après le 2 juin, le vapeur fera la traverse comme suit :

| Québec | Station de Lévis |
|---|---|
| A M | A M |
| 7 00 Malle pour Halifax. | 5 44 Train des marchés pour la Rivière du Loup |
| 10 30 Train mixte pour Richmond. | 7 30 Malle de l'Ouest |
| P M | P M |
| 12 45 Malle pour la Rivière du Loup | 2 15 Malle de la Rivière du Loup. |
| 7 30 Malle pour l'Ouest. | 3 00 Train mixte de Richmond. |
| samedi seulement. | 6 45 Train mixte de Richmond. |
| 1.00 Malle anglaise pour Rimouski. | 8 00 Malle de Halifax. |

Voyages intermédiaires pour fret.

ST-ROMUALD ET SILLERY

Le nouveau vapeur *Lévis*, fera le trajet comme suit :

| N. wells | Québec. |
|---|---|
| 8 00 a m | 9 00 a m |
| 10 00 a m | 11 30 a m |
| 1 00 p m | 2 00 p m |
| 3 00 p m | 4 30 p m |
| Les dimanches | |
| 4 30 p m | 1 30 p m |

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.

QUEBEC ET MONTREAL

Le vapeur *Montréal*, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures p m.

Le vapeur *Canada*, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal les jeudis et samedis à 5 h

SAGUENAY

Le vapeur *Union*, capt Barras, partira du quai SAndré, le mardi 6 mai, à 7.30 a m pour Chicoutimi et la Baie des Ha Ha ! faisant escale à la baie St-Paul, les Eboulements, l'Ile aux coudres, la Malbaie, la Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

ST NICOLAS

Le *Laurentides*, Capt A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures p m, et de St-Nicolas à 6 hrs a m.

Prix : aller et retour 30 cents.

ST JEAN DESCHAILLONS

Le *St-Louis*, capt Labelle, part, de St-Jean Deschaillons, tous les lundis et vendredis, arrêtant à Ste-Emilie, Lotbinière, Pointe-aux-Trembles, Platon.

Départ de Québec, les mardis et samedis Heure réglée par la marée.

Prix aller et retour 50 cents.

GRONDINES

... *ile*, capt Paquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Platon Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschaillons et Cap Santé.

Heure réglée par la marée.

Le *Ste-Croix*, capt. Boisvert, part de Ste-Croix, tous les lundis et vendredis remontant le lendemain, arrêtant à St-Nicolas et à la Pointe à Aubain, Pointe aux Trembles et Ecureuils.

Heure règlée par la marée.

BERTHIER

Le vapeur *Montmagny*, laissera le marché Champlain, à 1 h p m, tous les jours pour les postes intermédiaires, St-Laurent St-Michel, St-Jean, et pour Berthier tous les mardis, jeudis et vendredis de chaque semaine.

### ASCENSEUR

Marche tous les jours de 6 h du matin à 9 30 h du soir.

Le dimanche de midi à 9 30 h du soir.

Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.

### LIGNES D'OMNIBUS

COUVENT BELLEVUE ET CIMETIERE BELMONT

Les dimanches

Pour le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont.

1 00 p m, 1 30 p m, 2 00 p m, 2 30 p m, 3 00 p m, 3 30 p m, 4 00 p m et 4 30 p m.

Prix du passage aux couvents et cimetières, 10 cents...Aller et retour 15 cents.

Bébés gratis ; 12 ans 5 cents aller et retour.

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8 00 AM Arrive à Québec à 9 30 hrs a m.

Départ du bureau de poste, Québec, pour le Cap Rouge à 4 15 p m.

A 11 30 a m, du bureau de poste, Haute-Ville, pour le couvent de Sillery arrive à 12 15.

Départ du Couvent de Sillery pour Québec à 2 heures p m.

BARRIERE DU SAULT MONTMORENCY

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs. et à midi.

L'après-midi, à 5 heures et à 6¼ hrs.

Prix : 20 cents aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 hrs p m, chez Jean Lemelin épicier, 111, rue du Pont. Départ du Château Richer à 6½ heures du matin. Prix : aller et retours 50 cents.

Ste-ANNE DE BEAUPRE

Partira du Pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2½ heures p m. Prix : 50 cents.

### CHARS URBAINS

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix. 5 cents.


Avez-vous besoin d'un Orgue-Harmonium ?

On en offre un en vente de première classe, tout neuf à 20 par cent meilleur marché que dans n'importe quel établissement du pays.

S'adresser au bureau de l'*Electeur*.